VOLUME II. WINNIPEG, MARDI, 19 MAI 1914 NUMERO 1

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

PREMIER ANNIVERSAIRE

Avec le présent numéro la *Liberté* entre dans sa seconde année, contente du chemin fait depuis sa fondation et confiante dans l'avenir.

* * *

Née dans une époque plutôt trouble, elle s'est dès le début imposé un programme bien défini. Elle y est demeurée fidèle en dépit des critiques et des attaques subies. Les unes et les autres ne se pouvaient éviter. Elles s'imposaient: un journal indépendant ne pouvait plaire à tous.

Notre programme d'aujourd'hui et qui sera celui de demain est, comme au premier numéro, l'union de l'élément français sur le terrain religieux et national.

Nous travaillerons à sa réalisation en poursuivant notre route droit devant nous. Notre tâche n'est qu'au début. Pour la mener à bonne fin, de la persévérance et de la ténacité sont nécessaires. Nous les puiserons dans une invincible confiance en notre race et ses destinées.

LA LECON DE L'ETRANGER

Cette leçon de l'Etranger peut paraître un peu longue. Toutefois, il me semble qu'elle n'est pas tout-à-fait inutile; car voyant les Caises Populaires à l'oeuvre dans les pays les plus divers et, considérant le bien qu'elles font partout, on finira peut-être par se convaincre qu'elles peuvent nous rendre les mêmes services au Manitoba.

Nous avons vu leur marche progressive dans presque tous les pays d'Europe, depuis 40 à 50 ans.

Mais avant de traverser les mers arrêtons-nous un instant encore sur la plage européenne pour jeter un coup d'oeil sur un de ses états les plus petits et les moins favorables à la culture; et pourtant, un de ceux qui en ces derniers temps se sont développés le plus prodigieusement sous le rapport de l'organisation populaire; du progrès économique et du bien-être en général.

Cette petite merveille, c'est le Danemark, langue de terre aride et montagneuse s'avançant dans les glaces de la Mer du Nord.

En 1866, à la suite d'une guerre désastreuse pour maintenir son automonie, contre les prétentions ambitieuses de la Prusse, le Danemark demeurait écrasé, mutilé et attristé de la perte d'une partie de son territoire, déjà pauvre et peu fertile.

Or, un jour, un Pasteur, M. Sonne, avait mis toute son éloquence à persuader son auditoire de rechercher l'unique et véritable bonheur qui sera le partage des justes dans l'autre monde. C'était à la suite des horreurs de la guerre. Le peuple était pauvre, ruiné; la plupart se voyaient réduits à la misère.

A la suite de son sermon sur la recherche du bonheur éternel. M. Sonne fut accueillie par cette remarque d'un de ses auditeurs. "Enseignez-nous donc aussi comment nous devons nous y prendre pour avoir du pain et du beurre en ce monde-ci."

Frappé de la justesse de cette remarque, le prédicateur se mit à l'oeuvre, étudia les méthodes coopératives anglaises et deux ans après la guerre, il établit la première Caisse Populaire Danoise. Vers 1910, il y avait déjà plus de 1,000 coopératives danoises; 200,000 membres inscrits, sur une population d'environ 2,500,000 et un mouvement général de $13,500,000. (1) Or rappelons-nous que ce petit état n'a que 15,289 milles carrés ou environ un cinquième de la province du Manitoba.

Grâce à son organisation sociale, ses Caisses Populaires et ses coopératives, l'agriculture y a fait des progrès sans pareils depuis une quarantaine d'années. C'est à tel point, que les produits agricoles danois priment sur le marché anglais. Le Danemark, en ce genre, s'est placé au-dessus de tous les pays rivaux, il a même réussi à faire concurrence aux produits agricoles des Iles Britanniques. Si bien que le ministre de l'Agriculture en Angleterre, Lord Carrington, déclara que pour reconquérir le terrain perdu, le gouvernement avait décidé d'encourager, par des lois et autres mesures énergiques, les cultivateur anglais à recourir à la coopération et aux Caisses de Crédit Populaire, à l'exemple surtout du Danemark.

Nous avons étudié sommairement ce qui s'est fait en Europe dans le domaine de la coopération et du crédit populaire: mais n'allons pas croire que ce mouvement coopératif est limité au continent européen. En effet nous pouvons constater le même mouvement en extrême Orient, dans un pays qui vient à peine d'ouvrir ses portes à la civilisation moderne. C'est le pays des *Jaunes*, le Japon.

Ainsi, il y a quelques années, le Vicomte Sinagawa vint en Europe étudier les questions sociales. Il s'arrêta surtout à Heidelberg, duché de Bade, Allemagne. Là, ayant entendu parler des Coopératives, il les étudia minutieusement et résolut d'en doter son pays.

Devenu, sous le ministère Hirata, ministre de l'Intérieur en 1900, il s'empressa de faire voter une loi donnant une existence légale aux Caisses de Crédit populaire.

Or le Japonais a la réputation d'aller vite en besogne, il ne se dément pas en ce qui concerne les Caisses Populaires; et au bout de dix ans on comptait au Japon plus de 7,000 Caisses Populaires, c'est-à-dire une moyenne de 700 nouvelles Caisses par année!

Voilà comment les hommes éclairés des vieux pays, comprenant que la prospérité des Etats repose sur la prospérité du cultivateur et de l'ouvrier, favorisent par des lois l'union de ces derniers, et encouragent la coopération, qui contribue au développement de toute industrie. Tandis qu'en notre beau pays l'Association des Marchands et des Banquiers, de Toronto surtout, réussissent à faire étouffer tout projet de loi fédéral qui établirait le Crédit Populaire, et par un système de coopération bien règlementé, mettrait le cultivateur en rapport direct avec le consommateur, éliminant ainsi tout un peuple d'agents intermédiaires qui font leurs gros profits aux dépens du cultivateur et de l'ouvrier.

"Chose étrange, dit avec raison M. W. W. Swanson, recteur de l'Université Queen de Kingston, chose étrange les hommes d'affaires ont droit de tout faire, tandis que les cultivateurs, eux, ne peuvent faire aucune organisation."

Il faut avouer, cependant, que le cultivateur et l'ouvrier doivent s'en prendre à eux-mêmes tout d'abord, de ce pénible état de choses: qu'ils s'organisent entre eux; qu'ils fondent des Caisses Desjardins, qui est le moyen par excellence de s'entr'aider pécuniairement; c'est le premier pas. Ensuite, ils formeront des unions coopératives qui les feront atteindre directement le consommateur, et par là ils sauveront à peu près 38 pour cent sur la valeur de leurs produits. Et quand il y aura quelques-unes de ces organisations populaires dans la province, notre gouvernement, comme celui de Québec, finira par apprécier l'importance de la chose et lui donnera une existence légale.

J.-C. ST-AMANT, Ptre.

(1) En 1906 les Caisses Populaires et les Coopératives danoises ont fait affaires au montant énorme de $208,500,000.

LA QUESTION DES RACES AU CANADA

L'hon. T.-C. Casgrain a communiqué au *Devoir* la traduction française de la lettre qu'il a adressée à la "National Review" de Londres:

Monsieur,

A la page 1042 du numéro de février de la "National Review", magazine que je lis depuis plusieurs années, je trouve un article intitué: "La question des races au Canada". Cet écrit est signé par une dame Donald Shaw. En voici une partie:

"Prenons, par exemple, la province de Québec où la population entière est française (les mots "Canadien français" ne sont jamais employés par les Canadiens). Les Français y tiennent la balance du pouvoir et l'Eglise Catholique Romaine y domine. Personne ne peut dire que cette population constitue un danger imminent pour le Dominion; mais chose certaine c'est qu'en règle générale, ils sont rebelles aux grandes idées impériales: dans quelques endroits, ils sont encore dans un tel état d'ignorance, que les étrangers ont hésité à y voir des êtres humains. Avant que tout le Canada ait adopté l'idéal de l'Empire, il faudra, d'une façon quelconque, imprégner ces Français de ces grandes idées impériales qui agitent le pays et qui ne comptent pas pour eux.

"A l'extrémité sud d'Ontario, vit une forte population française; ici, le sang français s'est mêlé au sang indien; il arrive même quelquefois de découvrir chez les habitants français de cette région des traces de la race nègre. Le tout forme un détestable accouplement de races".

Je n'ai pas l'honneur de connaître Mme Shaw ni d'en avoir jamais entendu parler. Mais elle me permettra de lui dre qu'elle ignore totalement l'état de choses existant au Canada, en dehors de Toronto, où elle semble demeurer. Son article contient de flagrantes erreurs au sujet des Juifs, des Mormons et des Doukhobors, et généralement sur tout ce qui touche le problème des races. Mais mon but, en vous écrivant, est de protester de la manière la plus énergique sur ce que madame Shaw a dit au sujet de mes compatriotes, les Canadiens-français. Je suis dans la vie publique depuis au-delà de trente années; je suis natif de cette extrémité sud de l'Ontario; je suis donc en mesure autant que qui que ce soit au Canada de passer jugement sur la solidité et la véracité des allégués de madame Shaw.

D'abord, le terme "Canadien-français" est constamment employé par les Canadiens, tellement qu'à un banquet d'adieu offert à Lord Grey, à Montréal, avant son départ du Canada, il conseilla aux personnes présentes de ne plus employer le terme "Canadien-français" et de lui substituer, quand besoin il y aura, l'expression "Canadien d'origine française".

Quant au fait que les Canadiens-français seraient hostiles aux idées impériales, il faut d'abord savoir ce que madame Shaw veut dire par ces mots. Si elle prétend que les Canadiens d'origine français sont opposés à ce genre d'impérialisme qui voudrait partout et toujours soumettre les intérêts du Canada à ceux de l'Angleterre, oh! alors, en communauté avec un grand nombre de Canadiens, les Canadiens-français sont opposés à cet idéal. Mais si par ce terme "idéal impérial", vous comprenez un attachement inaltérable à la Couronne britannique, la résolution de toujours défendre contre toute agression le drapeau qui flotte sur le Canada, le désir de partager d'une manière quelconque les lourdes dépenses faites pour la défense de l'Empire en général, sans crainte d'être contredit, j'affirme que les Canadiens-français sont animés des mêmes sentiments que leurs compatriotes d'origine étrangère. Les deux partis politiques au Canada sont d'accord sur le principe qu'il faut contribuer à la défense de l'Empire; mais ils ne s'entendent pas sur les moyens à prendre pour y arriver; les deux partis comptent un nombre à peu près égal d'adhérents d'origine française.

Quant à l'assertion malicieuse et mensongère que les Canadiens-français, en quelques endroits du pays, ont à peine l'aspect humain, je répète, tout en parlant avec beaucoup de modération, qu'elle est l'expression d'une ignorance crasse sur l'existence et la vie de la population française au Canada. Comme je l'ai déjà dit, je viens de l'extrémité sud de l'Ontario, où, suivant madame Shaw, il y aurait une forte population de race française. Les cultivateurs canadiens-français des comtés d'Essex et de Kent qui sont prospères, gais et bien élevés, vont bien s'amuser d'apprendre qu'ils ont une forte proportion de sang sauvage dans les veines, voir même de sang nègre. Encore une fois, madame Shaw s'est laissé emporter par son imagination; car, c'est tout un tissu de mensonges.

Pour parler franchemene,t je dois dire que généralement les Canadiens ont été surpris de trouver dans la "National Review" la publication d'imbécilités semblables, des assertions aussi mensongères. Toutes ces affirmations ne supporteraient pas la plus petite enquête. Nous regrettons que vu la circulation considérable de votre périodique, ces infâmies se soient énormément répandues dans tout l'Empire. La presse canadienne-française s'est indignée au sujet de cet écrit de madame Shaw: la résultante en est que de semblables élucubrations, injustes, mensongères et diffamatoires ne sont pas de nature, chez une grande partie de la population canadienne, à développer cette amitié fraternelle, ce respect réciproque et cette confiance qui sont la base du véritable sentiment impérial.

Votre dévoué,

(Signé) *Th. Chase-Casgrain.*
Montréal.

LE DON POUR DIEU

L'homme de lui-même a une tendance à faire du bien. Quel bien fait-il? Suivant l'idéal qu'il s'est fait, tout dépend de son éducation, de ses inclinations et du milieu où il vit... Parfois sous un regard dur, sous l'écorce épaisse et rude il y a un coeur tendre et fiable. Qui a donc apporté ici-bas cette plaie hideuse et infecte, plaie qui a blessé à mort tant de gens, plaie si répandue et qu'on appelle l'*égoïsme*. Qui l'a apportée? L'athéïsme avec son triste cortège de passions basses et viles. On aime... pour soi, on donne... à gros intérêts. Quel amour! Pas de frein assez puissant pour l'arrêter dans sa course folle et vagabonde, il vole, il trébuche et enfin tombe dans le ruisseau.

Grand Dieu! comme cette vie est peu élevée, et pourtant ce coeur, le plus bel ornement de la créature humaine, lui qui était fait pour de grandes choses, pourquoi donc était-il si vil? Pourquoi? Dieu n'y est pas. Cet impie, oui, il donne, mais c'est sa vie gâtée, il donne son venin à tous ceux qui l'approchent et alors malheur à ceux qui reçoivent!

Le catholique, esprit convaincu et libéral (dans le vrai sens du mot), donne lui aussi, mais alors la différence est grande; tantôt ce sera sa vie pour la cause du Christ son maître, tantôt sa fortune pour les multiples oeuvres de l'Eglise et toujours il se souviendra de ces belles paroles du Sauveur "qui donne au pauvre un verre d'eau en mon nom sera récompensé au centuple."

Plusieurs de nos paroissiens ont compris ce passage de l'Evangile et l'ont mis en pratique. Oh! ceux-là ont un bel idéal, le vrai et le noble; leur ambition est d'orner le temple du Seigneur. "Dieu m'a donné, disent-ils, il est bien juste que l'on fasse quelque chose pour Lui." Et ainsi, mus par un généreux mouvement, les uns nous gratifièrent de sept jolies statues, fruits d'actions de grâces ou de supplications vers le ciel; d'autres avec un goût exquis décorèrent les autels, certains versèrent de belles sommes d'argent pour la construction de l'Eglise, et un dernier tout récemment encore de ses mains pieuses et artistes nous façonna une splendide chaire, il y a mis toute sa foi et tout son coeur.

Don pour Dieu! Que ne feraiton pas en présence d'une telle magnificence. Le convaincu, le vrai croyant sait qu'il ne fait jamais assez pour aider à célébrer les gloires de son Créateur et Bienfaiteur. Les espérances ne sont pas confinées dans les voûtes remplies d'or, pas plus dans le porte-monnaie où l'argent joue à l'aise; il donne sans compter. Ses espérances sont là-haut et il cherche à augmenter son trésor spirituel. Combien sont heureuses ces âmes qui comprennent cela. Au moins leur générosité a un but, *ils savent donner*, alors que d'autres, hélas! gaspillent, avec plus ou moins de scrupules, l'argent qui leur a été prêté par Dieu.

Franc de Grande Clairière.

CHRONIQUE

Cette affaire Calmette, qui a si profondément remué l'opinion publique en France, caractérise curieusement la mentalité de la femme moderne. Mme Caillaux est française; elle pourrait aussi bien être américaine, et la *crânerie* de son geste aura certainement l'approbation de la plus grande partie des femmes de ce côté-ci de l'Atlantique.

On est même en droit de se demander dans quelle mesure l'influence des moeurs "yankee" a pu contribuer à créer cet esprit d'initiative dangereuse qui, en politique, pousse la femme à se substituer à l'homme en tout et partout, et dans la vie privée, à remplacer les procédés réguliers de la justice légale par les moyens d'action spéciaux que lui dicte une conscience sophistiquée par l'éducation areligieuse, et une impulsivité naturelle dont les suffragettes viennent de nous donner de trop nombreux et trop fâcheux exemples.

Mme Caillaux continue Mme Clovis Hugues; encore cette dernière avait-elle l'excuse d'avoir été la victime d'un chantage effréné. D'ailleurs, chez l'une comme chez l'autre, nous retrouvons cette passion du cabotinage officiel, cette espèce d'impudeur très particulière aux femmes qui fréquentent dans les milieux officiels et en qui la pratique habituelle du "bluff" de messieurs leurs maris a fait naître un sentiment très spécial, fait d'orgueil et d'égoïsme, qui les pousse à se placer en vedette, au-dessus des lois, et, par le moyen de la presse, à se livrer en pâture à la curiosité publique.

Un cas typique de l'espèce me revient à la mémoire; il s'agit d'une grosse commère, prétentieuse et vulgaire, dont j'ai eu le plaisir de savourer la conversation dans un salon officiel et qui commençait ainsi un entretien où elle m'énnmérait copieusement et complaisamment les bienfaits de l'administration républicaine; "Nous autres femmes publiques. . . . ."

Je ne tiens pas ici à rapporter un mauvais calembour; mais il me semble que l'emphase de telles paroles montre admirablement à quel point ces femmes de ministres, de députés, de fonctionnaires de tout ordre s'identifient avec leurs seigneurs et maîtres, au point de se substituer à eux, pour le plus grand dam des affaires publiques et pour le plus grand ridicule de leurs époux. Là où il y a matière à de simples polémiques de journaux, elles interviennent personnellement pour servir les rancunes et les vengeances de leurs maris, même au prix d'un acte violent et odieux, comme celui dont s'est rendu coupable Mme Caillaux et qui choque si violemment notre conception du caractère de la femme chrétienne.

La constatation d'un tel état d'esprit est fort attristant; car il ne prouve pas seulement l'avènement au sein des milieux sociaux influents et dirigeants d'une catégorie de plus en plus nombreuse de détraquées ou de parvenues dont Mme Angot et Mme Sans-Gêne sont les aïeules fictives ou réelles; il signifie surtout que la société d'autrefois, celle de nos grand'mères, celle qui puisait dans cette merveilleuse ancienne éducation de la jeune fille française les vertus solides et la pureté des moeurs qui caractérisaient sans conteste la bourgeoisie d'il y a soixante ans, est en voie de disparition, et qu'elle fait place peu à peu à la génération des névroses et des hystéries politiques: deux ou trois drôlesses plus ou moins *mondaines* nous en ont offert de trop fameux exemples dans plusieurs procès retentissants de nos dernières années.

La conclusion s'impose: c'est la faillite complète de l'éducation dite, en Europe, "*à l'américaine*"; c'est la démonstration évidente que le collège des jeunes filles, le collège sans Dieu dont je parierais que Mme Caillaux divorcée et Mme Clovis Hugues libre-penseuse furent les élèves, n'a pas su donner à ses pupilles la dignité calme et l'indifférence en face de l'injure que puisent dans la foi nos femmes chrétiennes.

Il faut à tout prix revenir aux principes d'éducation qui ont formé nos grand'mères et nos mères; fortement étayés sur un enseignement religieux où le dogme demeurait intangible et que le modernisme à la mode n'avait pas encore entamé, ils suffisaient à préparer la jeune fille à son double rôle d'épouse et de mère.

L'esprit de charité et d'abnégation, qui sont à la base de la religion chrétienne, la mettraient en garde contre l'orgueil et les tendances libertaires dont l'union libre et les revendications des suffragettes furent les tristes conséquences. C'est avec une tendresse respectueuse que les hommes de ma génération évoquent le souvenir des chères éducatrices dont beaucoup, hélas! ont déjà disparu; leur vie était simple, et les soins de la famille et du home suffisaient à leur ambition. Leur attitude était à la fois modeste et fière, car si la pensée d'empjéter sur les droits du chef de famille ou de se soustraire à sa légitime autorité n'effleurait même pas leur pensée, elles avaient conscience de leurs responsabilités; elles savaient que la formation des futures générations, c'est-à-dire de l'avenir du pays, dépendait de la façon dont elles auraient inculqué à leurs enfants les principes de morale *religieuse* qu'elles estimaient, dans leur foi profonde, les seules bases solides d'une société viable.

En ces temps heureux, la "suffragette" n'avait pas encore remplacé la Femme Forte de l'Evangile.

Corlague.

UN TEMOIGNAGE

Saint-Claude, 2 mai 1914.

Cher Monsieur le Rédacteur,

Vous vous souvenez sans doute qu'avant que parut le premier numéro de la *Liberté* en mai 1913, je me suis permis de réclamer de vous la plus entière indépendance politique; votre programme tel que le donnait le premier numéro du journal donnait sur ce point la plus entière satisfaction:

"La *Liberté* n'est pas et *ne sera jamais* une feuille politique. Elle veut l'union de tous les Canadiens-français et ne la croit possible que sur le terrain national et religieux. La politique ne peut que nous diviser et faire avorter les plus louables et les plus généreux mouvements."

Déjà une année s'est écoulée, pendant laquelle nous avons pu voir la façon sincère dont vous entendiez traduire vos principes dans la pratique et je tiens à vous rendre entière justice sur ce point: vous avez su vous abstenir de tout parti-pris politique, et vous avez su en tout ce qui concernait le dogme et la morale, condamner ou justifier ce qui chez les conservateurs, comme chez les libéraux, méritait de l'être, vous avez fait plus; vous avez ouvert vos pages à tout ce qui de près ou de loin, pouvait contribuer à la formation possible d'un parti catholique indépendant. Je tiens d'autant plus à vous rendre justice sur ce point qu'il vous arrive ce qui est arrivé à toutes les associations catholiques indépendantes: on a voulu à toute force mettre à votre journal une étiquette ou libérale ou conservatrice, et dans les deux camps ceux qui vous lisaient ont cru vous voir entrer dans le parti contraire à leur opinion, si forte et si aveuglante est la partisannerie politique.

Ce que j'avance, je le vérifie tous les jours, maintenant que l'heure est arrivée de préparer la campagne d'abonnements pour 1914-1915. Beaucoup de nos amis vont se trouver en présence de cette difficulté: l'indépendance politique est considérée impossible par ceux qui se sentent rivetés, enchaînés dans un parti politique comme ces malheureux condamnés politiques que chaque année la Russie envoie peiner et mourir dans la Sibérie, leurs velléités de liberté, ne sont rien contre les fers puissants qui entravent leur marche.

Mais que ceci ne les arrête point. Quelques heures de recherches dans les numéros de la *Liberté*, Vol. I, leur apporteront les preuves intrinsèques de votre indépendance et de la façon dont vous avez également attaqué les bleus et les rouges quand il le fallait. Pour ce qui est des preuves extrinsèques, la lecture du *Manitoba* d'une part et du *Free Press* de l'autre leur en apportera de multiples.

Après ce petit travail, il leur sera facile de renverser les objections et de pénétrer la difficulté qu'il y aura à créer un parti catholique indépendant avec des hommes dont l'esprit comme une argile molle s'est, à leur insu, pétri d'idées étroites et partisannes. Pourtant l'existence de ce centre indépendant est nécessaire pour préserver les droits de la minorité contre les empiètements d'une majorité persécutrice.

C'est cette oeuvre dont la préparation sera, je l'espère, votre principal objet dans l'année 1914-1915.

Bien à vous,

Saint-Claude.

DU JAUNISME ET DU FANATISME

Le *Tribune* nous a donné la semaine dernière l'un des plus typiques exemples de jaunisme uni au fanatisme le plus inepte.

* * *

Un meurtre atroce a été commis dans la ville de Québec. Une jeune fille a été assassinée à coups de bâton. Une enquête s'instruisait. Tout suivait le cours ordinaire des choses. Nos journaux de Winnipeg servaient à leurs lecteurs de copieux rapports de ce drame. Jusque là, rien hors de l'ordinaire.

Seulement, mercredi ou jeudi, outre un rapport très élaboré de l'enquête et de la preuve amassée contre un nommé Dion, meurtrier présumé, les dépêches donnaient en trois quatre lignes la rumeur, très vague, que des souçons planaient sur un prêtre de la région.

Belle occasion pour la *Tribune* de faire du jaunisme et de battre monnaie sur le dos du catholicisme. Le *Free Press* avait laissé la petite dépêche se perdre dans ses colonnes de l'intérieur. Le *Telegram* s'était contenté de l'affubler d'une titre d'une colonne. La *Tribune* réserva le poulet pour son édition du soir. On y pouvait lire l'énorme manchette suivante, sur sept colonnes, en tête de la première page, en gros caractères rouges: QUEBEC PRIEST SUSPECTED OF MURDER. Une modeste dépêche de trois ou quatre lignes suivait.

* * *

Rien n'est venu rectifier depuis l'impression créée chez les lecteurs de la *Tribune* par ce titre sensationnel. Cette feuille puritaine s'est jalousement gardé de dire à ses lecteurs que sa dépêche était fausse.

DANS LE MONDE

UNE CATASTROPHE EN SICILE

Un tremblement de terre détruit douze villages et fait plus de cent victimes.

Catane (Sicile), 12.—Un tremblement de terre, qui est survenu au moment où l'Etna était en éruption, vient de faire cent victimes et de détruire plusieurs villages des environs de Catane.

Dans un rayon de plusieurs kilomètres, les rails du chemin de fer sont arrachés, les poteaux télégraphiques sont tordus, les églises renversées et, des maisons, il ne reste pas pierre sur pierre.

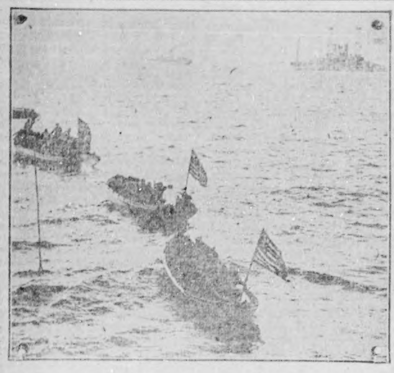
Les villages de Linera et Consentini ne sont plus qu'un monceau de ruines, à un autre, la désolation est indescriptible.

Des groupes de paysans passent çà et là avec des litières improvisées, faites de branches d'arbres, sur lesquelles sont étendus leurs parents blessés ou mourants, qu'ils conduisent dans les stations chirurgicales établies temporairement par les docteurs.

Dans les environs de Santa-Venerina, l'on compte de nombreux blessés.

Les autorités ont fait venir un grand nombre d'automobiles pour aider à secourir les malheureux habitants.

Plusieurs villageois, qui se sont réfugiés à Catane, ont raconté qu'en certains endroits, le feu avait achevé l'oeuvre de destruction commencée et nui aux efforts de ceux qui étaient venus pour



Les troupes américaines débarquent à Vera Cruz. Voici trois chaloupes transportant les marins au quai de la ville. Dans le lointain, les canons du "Michigan" se préparent à laisser tomber leurs gros boulets sur les Mexicains.

sentini ne sont plus qu'un monceau de ruines.

A Zefferana, pas une maison n'est restée debout.

On parle de dégâts importants à Santa-Venerina. Dans les hameaux de Santa-Maria Annulati, Carico, Guardia, Mangano, Santa-Tecla et Bongiardo, les toits des maisons se sont écroulés, entraînant dans leur chute les murs de tous les édifices.

Le village de Santa-Maria Vergine Catena a été rasé du sol.

M. Minervini, préfet de Cantane, a convoqué ce matin, à la première heure, les fonctionnaires du gouvernement et leur a ordonné

leur porter secours.

Depuis plusieurs jours, alors que l'Etna était en éruption, on avait ressenti de fréquentes secousses sismiques, mais les habitants, qui y sont accoutumés, n'y avaient apporté tout d'abord aucune attention.

Une première et terrible secousse a été ressentie hier soir, à 7 heures; mais comme aucune catastrophe n'en était résultée, la nouvelle n'en était pas parvenue à Catane, bien qu'en raison de sa violence, les communications télégraphiques et la ligne ferrée aient été coupées entre cette ville et les villages voisins.

Un combat acharné a suivi l'entrée des troupes américaines dans les rues de Vera Cruz. De toutes les maisons, des coups de feu les ont accuillies. Des toits, un feu nourri s'est abattu sur elles. Il a fallu aux envahisseurs déloger les Mexicains de tous leurs postes et s'emparer petit à petit de la ville. Nous pouvons les voir ici, près de la voie ferrée, s'abritant derrières des sacs de sable pour cribler de balles les défenseurs de Vera Cruz.

de mettre tout en oeuvre pour porter secours aux malheureux habitants.

Ils ont donc travaillé sans relâche avec la troupe, essayant de porter secours aux survivants qui se trouvent enfouis sous les ruines ou retirant les morts des débris qui les recouvrent.

On a mandé de suite toutes les gardes-malades disponibles; elles s'occupent à recueillir et à réunir ceux qui sont sans asile, ainsi que les enfants ayant perdu leurs parents, que l'on a logés temporairement où l'on a pu.

Le long des routes, d'un village

Ce matin seulement, on a pu se rendre compte de l'étendue du désastre, quand les paysans terrorisés, qui avaient échappé à la mort, sont venus apporter en ville la triste nouvelle.

Le centre du désastre serait le village de Linera, où les morts et les blessés sont, croit-on, beaucoup plus nombreux que partout ailleurs. On compte surtout, parmi eux, des femmes et des enfants. Les dégats matériels sont aussi, dit-on, énormes dans le même village.

L'accumulation des débris de toutes sortes, ainsi que la crainte que l'on éprouvait de voir tomber ces débris sur les personnes qui, quoique encore vivantes, étaient ensevelies sous les ruines, ont rendu l'organisation des secours des plus difficiles.



LE TREMBLEMENT DE TERRE EN SICILE

On croit que le nombre des morts dépassera cent cinquante

Catane, 15.—Les soldats, les marins et les autorités civiles ont continué à distribuer des secours et à soulager de leur mieux les milliers de Siciliens qui se trouvent sans asile et sans ressources après le tremblement de terre qui vient de détruire douze villages et qui a fait plus de cent victimes dans la nuit du 8 mai dernier.

Un grand nombre de paysans s'enfuirent de la province, emportant avec eux tout ce qu'ils ont pu retrouver leur appartenant et emmenant leur bétail.

D'autres refusent de quitter les lieux de la catastrophe jusqu'à ce qu'ils sachent ce que sont devenus leurs parents qui ont disparu.

Les blessés que l'on retrouve sous les débris des maisons en ruines ont été conduits dans les hôpitaux les plus proches, après avoir reçu les soins des chirurgiens de la Croix rouge.

Les prêtres de villages travaillent sans relâche à consoler les malheureux qui se rendent en procession aux chapelles du voisinage où sont conservés les reliques ou le tombeau de quelque saint.

La liste officielle des morts porte leur nombre à 150, mais on croit que d'autres victimes gisent encore enfouies sous les ruines des maisons.

On compte des centaines de blessés et, à chaque instant, on en trouve d'autres pris sous les débris des maisons écroulées ou qui, ayant les jambes brisées, sont incapables de sortir du lieu où le hasard les a emprisonnés.

Plusieurs secousses sismiques de minime importance ont encore été enregistrées aujourd'hui par l'Observatoire de Catane, sans qu'il y ait eu de nouveaux dégâts.

LA POLITIQUE MEXICAIN DES ETATS-UNIS

Paris, 9.—Le gouvernement français continue sa politique l'abstention dans l'imbroglio mexicain.

Le "Temps", après s'être montré presque exclusivement favorable au Mexique, a changé d'attitude depuis que le président Wilson a accepté la médiation, et il fait l'éloge du président des Etats-Unis. Il dit:

"L'acceptation de la médiation est une preuve de la bonne foi des Etats-Unis; c'est l'abandon de la politique du "big stick". C'est un bon augure pour la paix du Nouveau-Monde, et cette politique a toutes nos sympathies."

Le "Gil Blâs" continue à critiquer, mais il se défend de toute hostilité à l'égard du peuple américain, et il explique ainsi son attitude:

"Pourquoi la presse française critique-t-elle M. Wilson?

"Uniquement parce que, dans plusieurs circonstances, il a agi en contradiction avec lui-même, montrant qu'il n'y avait aucun lien logique entre ses actes et les raisons qu'il en donnait.

"Ainsi, il refuse de reconnaitre le meurtrier de Madero comme président. Très bien! Mais un peu plus tard, nous le voyons, lui, l'ennemi juré de ce Huerta, dont les mains ont trempé dans le sang, se faire le chaud partisan de Villa, qui est couvert de sang de la tête aux pieds.

"Voilà ce que nous ne pouvons comprendre. Il soutient ouvertement Villa et Carranza, laisse passer pour eux les armes et l'argent, les félicite de leurs victoires. Il assure qu'il agit ainsi dans l'intérêt général, pour contribuer à l'établissement d'un gouvernement stable au Mexique. Mais s'imagine-t-il vraiment que, s'il réussit à culbuter Huerta, les autres aspirants au pouvoir ne vont pas aussitôt se prendre à la gorge, engageant une lutte à mort pour la suprématie? N'annonce-t-on pas, d'ailleurs, que cette lutte a déjà commencé?

"Ce que nous critiquons, ce n'est pas le but du président Wilson, mais seulement ses moyens. Qu'il soit bien convaincu que ce n'est pas en soutenant des bandits et des révolutionnaires qu'il établira un gouvernement constitutionnel au Mexique; pour l'instant, il perd son temps, tout simplement."

NIDS D'OISEAUX

Constructeurs ailés

Il a fallu vaincre d'assez grandes difficultés pour arriver à photographier ces nids d'oiseaux dans leur milieu naturel.

Ce seront d'abord celles qui représentent les charmants hôtes de nos contrées que nous connaissons bien tous:

Voici la *Grive* inquiète au bord de son nid de mousses et d'herbes entrelacées et mélangées de terre humide. La construction de la paroi intérieure offre un caractère assez curieux. Elle est faite de fragments de bois vermoulu, que l'oiseau a pétri avec sa salive, et dont il a enduit tout le creux en l'étendant en une sorte de plâtrage très homogène et très uni...

Dans ce berceau, la femelle a pondu, en avril, quatre à six oeufs d'un bleu verdâtre, tacheté de points noirs... Les oeufs sont éclos maintenant, et nous voyons émerger les becs des petits affamés qui s'ouvrent démesurément pour recevoir la becquée maternelle...

C'est le nid du *Phragmite des Joncs*, une des plus gracieuses de nos gracieuses fauvettes... C'est un élégant oiseau au corps brun olivâtre, avec la gorge blanche, la tête ornée d'une raie sourcillière d'un jaune pâle. Il construit son nid près du bord des mares, dans l'abri touffu des joncs, aux tiges desquels il le suspend pour le protéger des attaques des rats ou des couleuvres. Fait de brins de roseaux entrelacés à l'extérieur, il est capitonné intérieurement d'herbe sèche, de mousse, de crins, de plumes.

Et là, une demi-douzaine d'oeufs roussâtres, couvés alternativement par le mâle et la femelle, donnent, en mai, naissance à des petits qui sortiront du nid bien avant de pouvoir voler, et que l'on verra courir sur le sol comme de minuscules souris rousses, puis rentrer, d'un bond, chez eux, à la moindre alerte...

Passons vite. Devant le nid de l'*Alouette* posé à même le sol, sous le dôme vert des blés; devant le nid du *Bruant* établi dans les branches basses d'un arbuste, matelassé de menue paille ou de laine, et où la femelle demeurera tout le temps de son incubation pendant que le mâle chantera près d'elle pour lui tenir compagnie.

Et arrêtons-nous un peu plus longuement devant le curieux nid du *Grèbe*.

C'est un nid flottant, bâti en roseaux ou en plantes aquatiques, avec une dépression centrale où sont déposés trois ou quatre oeufs oblongs et jaunâtres que le couple couve avec assiduité, car, étant à demi immergés, ils ont besoin d'une grande chaleur pour éclore. Quand ce terme est arrivé, la femelle nourrit d'abord ses petits à la becquée. Mais bientôt elle les laisse, tout simplement... tomber à l'eau, ce qui les oblige à plonger et à nager, à faire en un mot leur apprentissage de la vie et à chercher eux-mêmes leur nourriture. La méthode forte, comme l'on voit!

Encore un oiseau aquatique de nos climats: le *Martin-Pêcheur*. De celui-ci, on n'a pu photographier le nid, pour la bonne raison qu'il est souterrain. C'est une galerie creusée dans la berge des rivières à 20 pouces environ de profondeur, et dont le fond s'agrandit en une sorte de chambre, tapissée, non plus cette fois de mousse, mais d'arêtes et de débris de poisson.

Ce nid est toujours soigneusement caché, et l'ignorance où l'on a été de son existence a donné lieu à bien des fables. C'est ainsi que les anciens supposaient que cet oiseau, qu'ils nommaient l'alcyon, construisait sa demeure à la surface des vagues de la mer. On connaissait même ces nids, sortes de boules formées de fleurs marines et d'algues. Ce que l'on prenait pour eux était en réalité une sorte de polypier, ayant un peu l'apparence d'une éponge, et que l'on désigne précisément aujourd'hui sous le nom d'alcyon.

Enfin un autre specimen nous conduit hors de nos climats, vers les régions arctiques. Elle représente en effet un oiseau, le *Plongeon*, que l'on ne rencontre que très accidentellement dans nos pays, où il ne niche, en tous cas, jamais. C'est un oiseau essentiellement marin, un des plus habiles pêcheurs qui soient. Son nid, construit toujours au bord du rivage, sur le sol, est d'une architecture peu compliquée. Il abrite généralement deux oeufs d'un brun clair tacheté. Les petits, à peine éclos, se mettent à nager et à plonger avec autant d'aisance que leurs parents.

Lucien Zévore.

UNE MONTAGNE D'HUITRES

Dans de nombreuses régions du golfe du Mexique et de la mer des Antilles, où les indigènes ne trouvent pas de saveur à ce mollusque, on se contente prendre les coquilles, d'huîtres à la drague pour les emporter par énormes quantité dans les régions qui peuvent les utiliser comme engrais.

Il est probable que c'est par millions, et non par milliers, qu'il faudrait compter, et je vous laisse à penser l'effroyable odeur qui se dégage de ces amas, quand quarante-huit heures de chaleur tropicale ont passé sur un tel dépôt!

V. F.

Département des patrons



POUR DAMES.

Ce vêtement est fait spécialement pour broderie et pour garnitures. La blouse ample a un empiècement qui ne fait qu'un avec la partie intérieure des manches. Des revers de fantaisie ornent les rebords de la fermeture. La jupe en deux morceaux est à double tunique dont une peut s'omettre. On obtient de très jolis résultats par l'emploi de tissus à carreaux ou à ornements.

Le patron No. 6,666 est pour mesures de buste de 34 à 44 pouces. La grandeur moyenne demande 3⅞ verges d'un tissu de 45 pouces de large pour la jupe, la tunique et la blouse, 6¼ verges d'une bordure de 6½ pouces de large pour appareiller, 2¾ verges d'une étroite bordure et 1½ verge de ruban pour la bordure.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



TABLIER POUR ENFANTS

Durant les grandes chaleurs le port de ce tablier peut remplacer les autres vêtements et en tout temps il sera une grande protection pour tout vêtement. Le corps et les manches sont pris dans le même morceau et l'on peut supprimer totalement les manches en laissant de larges ouvertures pour les bras. Le collet est carré et ce tablier ferme en arrière.

Le patron pour tablier No. 6,660 est pour enfants de 2, 4, 6 8 et 10 ans. La grandeur moyenne demande 1⅝ verge d'un tissu de 36 pouces de large avec manches et seulement 1½ verge sans manches.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

UNE MANIFESTATION A MEXICO

Des milliers de personnes acclament Huerta

Mexico, 15.—Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées devant le palais de Huerta pour célébrer le deuxième anniversaire de la bataille de Conejos, dans laquelle Huerta, à la tête des fédéraux, écrasa les forces rebelles commandées par Orozco.

Quand le président Huerta parut sur le balcon du palais, il fut vivement acclamé par la foule.

Plus tard, dans la journée, les officiers se rendirent au palais pour adresser leurs félicitations au président Huerta.

Ce dernier leur exprima sa satisfaction de ces manifestations de sympathie de ses officiers et de son peuple.

VILLA ET CARRANZA

Bruits de discorde au camp des rebelles

Juarez, 16.—On parle toujours d'une rapture entre Villa et Carranza à Torréon. Le remplacement du général Chao, gouverneur de Chihuahua par le colonel Fidel Avila, a été annoncé par un télégramme de Villa et non de Carranza.

Des réfugiés mexicains disent que Villa a, en fait, confisqué les pouvoirs de Carranza. La nomination du colonel Avila en est une preuve.

POUR L'ORDRE AU MEXIQUE

M. Wilson aidera Carranza —Lorsqu'il aura renversé Huerta.

Washington, 16.—D'après certains renseignements reçus de source officieuse, le gouvernement des Etats-Unis aurait résolu de soutenir Carranza et les constitutionnels dès qu'ils se seront emparés de Mexico et que Huerta sera renversé.

On affirme que le président Wilson fera tout ce qu'il pourra pour aider Carranza à pacifier le Mexique; on affirme que le président est disposé à proposer un chef des constitutionnels de collaborer au rétablissement de l'ordre dans ce pays si Carranza lui donne quelques encouragements.

On craint ici que Carranza, qui est opposé à l'invasion du Mexique par les troupes américaines, ne se montre hostile à cette proposition.

Il est certain que si les constitutionnels sont vainqueurs, le président Wilson ne se contentera pas d'une solution qui n'amènerait pas le rétablissement de l'ordre et ne respecterait pas la loi.

Il semble certain que le gouvernement désire surtout faire durer les pourparlers de médiation pour permettre aux constitutionnels de s'emparer de Mexico, ce qui permettrait au président Wilson d'approcher Carranza et de lui proposer la coopération des Etats-Unis.

L'ATTITUDE DE HUERTA

"Je lutterai jusqu'au bout", déclare-t-il à un journaliste.

Londres, 15.—M. Luigi Barzini, correspondant au Mexique du "Daily Telegraph" et du "Corriere della Sera", de Milan, a télégraphié de Mexico le résultat d'une interview qu'il eut avec le président Huerta; dans cette entrevue, le président du Mexique a déclaré qu'il était prêt à lutter jusqu'au bout pour l'indépendance du Mexique.

Le président Huerta a ajouté que son gouvernement pouvait être anéanti, mais qu'il devait résister aux exigences des Américains et à tout ce qui porte atteinte à l'honneur du Mexique.

"Nous sommes dans la gueule du lion, a-t-il dit, mais il ne nous avalera pas facilement."

Le général Huerta a déclaré également qu'il lutterait pour les droits du Mexique et que, même s'il était battu, la lutte qu'il aura soutenue sera salutaire à son pays.

Il ajouta que s'il cédait, les générations futures le considéreraient comme un traître.

"Si les Etats-Unis veulent conquérir le Mexique, dit-il, il y aurait des combats de guérillas sans fin qui seraient très funestes aux Etats-Unis. Ce pays a déjà perdu sa réputation de loyauté politique. La révolution mexicaine est en réalité une guerre des Etats-Unis qui, non seulement ont fourni des armes aux rebelles, mais leur ont donné des hommes. Des compagnies entières d'Américains ont combattu à Torréon sous les ordres de Villa."

Le président Huerta a déclaré que plus de deux cents cadavres d'Américains avaient été trouvés à Gomez Palacio, Cierdo et dans d'autres endroits.

Les vêtements tachés de sang et les pièces d'identité des soldats américains ont été conservés.

Le général Huerta dit en terminant:

"J'ai donné ordre aux délégués mexicains à la conférence de médiation de Niagara Falls de s'opposer énergiquement aux demandes des américaines qui seraient de nature à amoindrir notre prestige national.

"C'est de pied ferme et très calme que j'attends les événements, car je suis certain que le bon droit finira par triompher."

Photo copyright, 1914, by American Press Association

Le "Michigan", navire de guerre américain, se trouve en vue de Vera Cruz et se prépare à débarquer les troupes qui s'empareront de la ville. On voit les soldats couchés sur le pont prêts à appuyer d'une vigoureuse fusillade les troupes de débarquement. Ils seront secondés par le tir des canons.

COLLISION D'AEROPLANES

Deux aviateurs tués, un blessé

Aldershot, 15.—Deux biplans militaires, pilotés par le capitaine Anderson et par le lieutenant Wilson, sont entrés en collision, alors qu'ils évoluaient, à grande vitesse, au-dessus du terrain de manoeuvres.

Les deux appareils vinrent se briser sur le sol; le capitaine Anderson et son mécanicien avaient été tués sur le coup, quant au lieutenant Wilson, ses blessures sont très graves; on ne peut se prononcer sur son cas.

Aussitôt après la collision, les deux biplans vinrent s'aplatir sur le sol, et on eut beaucoup de difficultés à retirer les victimes des débris des appareils.

LES CENDRES DU VESUVE

Elles valent de l'or.

Naples, 15.—Un savant suisse, le docteur Kleiber, a fait, si l'on en croit le correspondant à Rome du "Standard", une découverte d'une importance considérable.

Au cours d'un voyage en Italie, le docteur Kleiber a découvert que les cendres qui recouvrent encore en grande partie les ruines d'Herculanum et de Pompéi contiennent une très forte quantité d'un excellent engrais pour l'agriculture, fait de potasse et d'argile; toute la région qui environne le Vésuve serait donc riche en potasse.

Le gouvernement italien a envoyé un expert à Zurich pour conférer avec le docteur Kleiber à ce sujet, et l'on pense que les "mines du Vésuve seront bientôt exploitées par l'Etat.

Les cendres qui ont autrefois détruit deux villes vont donc devenir une source de grands bénéfices.

LA TEMPERANCE

1100 buvettes viennent d'être fermées dans l'Illinois

Chicago, 13.—Conformément à la loi adoptée récemment par la Législature de l'Etat, près de 1,100 buvettes ont fermé leurs portes dans l'Etat de l'Illinois. Ces buvettes sont parsemées dans toutes les parties de l'Etat. La prohibition se trouve établie en conséquence dans plus de 200 villes et villages et plus de 20 centres deviennent entièrement prohibitionnistes. La fermeture de ce flot de buvettes n'a donné lieu à aucun désordre. Dans certaines villes, quelques centaines de personnes se trouvent sans emploi, une centaine de maisons d'affaires sont fermées et plusieurs industries qui dépendent de la vente des liqueurs subissent un coup fatal.

VIOLENTE TEMFETE

Elle cause de grands dégats et de nombreuses pertes de vie aux Etats-Unis.

Milwaukee, 14.—Des orages désastreux ont causé des dommages considérables et à maints endroits des pertes de vies, dans les Etats du nord des Etats-Unis, depuis dimanche.

Dans le sud de l'Etat du Wisconsin, la tempête a causé, en plus de la mort de quatre personnes, des dommages évalués à un million de dollars. A Verona, Mme Lena O'..n, qui travaillait dans la buanderie du refuge des pauvres, a été tuée et la buanderie a été détruite. A Westport, William Coates, cultivateur, a été frappé par la foudre, et, à Orégon, un enfant de quatre ans a été tué de la même façon.

C'est le comté de Bayne qui a subi les plus grands dégâts. Le nombre des blessés est considérable.

Les champs de tabac des comtés de Rock et de Bayce ont été dévastés.

L'orage s'est aussi abattu sur le nord de l'Ohio, hier soir, et Mme Abraham Drake, âgée de 70 ans, a été tuée par la foudre, à Vanwert. Les blessés sons nombreux.

A Findlay, une femme a péri.

Plusieurs bâtiments ont été détruits par le tonnerre.

A Arnold, la nuit dernière, le vent a démoli une maison de trois étages et deux nègres ont été tués. Le nombre des blessés est de dix.

Le second orage désastreux en moins de 24 heures a sévi hier sur tout le district et la vallée des Alleghanys. Des centaines de personnes ont été blessées, dont quelques-unes mortellement et des dommages matériels évalués à plusieurs centaines de mille piastres ont été causés.

Les dégâts les plus considérables ont été causés à Kittanning, Pa., à 30 milles de Pittsburg, où trente à quarante constructions ont été mises à découvert, le vent ayant emporté les toitures. Il y a eu un grand nombre de blessés et les dommages sont estimés à $250,000.

On rapporte du centre et du sud de l'Etat du Wisconsin que quatre personnes ont été tuées et que les pertes matérielles s'élèvent à $500,000.00.

A Détroit, il est tombé 3.12 pouces d'eau, à Kalamazoo 5.25 et à Battle Creek presqu'autant.

Dans l'est et le nord de l'Etat du Michigan, un grand nombre de propriétés ont été inondées et plusieurs usines ont été forcées de suspendre leurs opérations. On estime à Kalamazoo et dans le voisinage, les dommages causés par l'inondation et la tempête à $250,000. Quelques moulins à papier ont dû fermer leurs portes. La récolte de céleri a été détruite et des dommages sérieux ont été causés dans les vergers. Ces pertes, à Battle Creek, s'élèvent à $56,000. Une perte de vie a été enregistrée dans l'Etat.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Un enfant tué dans une rue de Montréal.

Montréal, 13.—Les accidents de la rue se multiplient. Hier soir, un garçonnet de 6 ans, Louis Walker, 145, rue Saint-Urbain, a été victime d'un accident mortel. L'enfant a été renversé par l'automobile d'un nommé Ernest Vaillancourt, sur la rue Saint-Urbain, juste comme il traversait la rue pour se rendre chez lui.

Le chauffeur, malgré tous ses efforts, ne put éviter l'accident.

Privé de sa connaissance, le petit infortuné fut transporté à l'hôpital où, malgré tous les soins, il succomba à une fracture du crâne.

LES CAFES DE NUIT A MONTREAL

La ville a le droit de fermer ceux qui n'ont pas de licence

Montréal, 13.—Suivant la demande de la Dominion Alliance, l'avocat de la ville a fait rapport que la police municipale a le droit de fermer les cafés de nuit qui restent ouverts sans licence en attendant le jugement en rappel dans leur cause. Comme une décision est attendue d'ici la fin de la semaine, il est probable que la ville ne fera rien maintenant.

FOUCAULT ET BOURRET SERAIENT AU MEXIQUE

Les assassins du policier Bourdon y feraient le coup de feu avec les rebelles.

Montréal, 15.—Bourret et Foucault, les bandits qui tuèrent le policier Bourdon, ne seraient pas pris de sitôt par notre police, si l'on en croit la version donnée à la sûreté, ce matin, par deux jeunes gens qui prétendent bien connaître les fugitifs.

Après s'être cachés pendant de longues semaines et avoir laissé croître leurs cheveux et leur barbe pour ne pas être reconnus, Bourret et Foucault auraient, tout simplement, pris le chemin du Mexique où ils se seraient engagés dans l'armée de Villa, le terrible général des rebelles.

Maintenant, on se demande ce que peut valoir cette information. L'inspecteur McLaughlin, interviewé à ce sujet, a déclaré que la chose était bien possible, d'autant plus que l'on n'a pu avoir aucune donnée exacte sur la route qu'ont pris les meurtriers après la bataille qui a eu lieu avec les détectives dans le nord de la ville, au lendemain de la tragédie de la Côte des Neiges.

Un autre policier très au courant nous déclarait aussi qu'il est raisonnable de croire que les deux bandits ont dû prendre le chemin du Mexique, ou, dit-il, ils ont pu prendre facilement du service comme soldats. Si l'on en juge, ajouta-t-il, par leurs exploits passés, les deux coureurs de routes n'ont pas peur de faire le coup de feu et ils seraient là dans leur élément.



Cette vue représente l'entrée de l'école de marine mexicaine à Vera Cruz, maintenant en possession des soldats américains. Devant la porte, à gauche, se trouve un marin américain qui monte la garde pour le compte des troupes envahissantes. Lors de l'attaque de Vera Cruz par les troupes américaines, un groupe de soldats mexicains, solidement retranchés dans cette école, a longtemps fusillé les troupes qui débarquaient. Les Américains s'en emparèrent après un combat acharné. Il est facile de constater dans cette bâtisse les ravages des formidables canons des navires de guerre. Ils n'ont tiré que quelques boulets et cela a suffi à démantibuler les formidables murs de l'édifice.

Le succès sert aux hommes de piédestal: il les fait paraître plus grands, si la réflexion ne les mesure.

CHRONIQUE AGRICOLE

LA PRODUCTION DU LAIT

Mais un bon taureau laitier coûte cher, et c'est là ce qui fait généralement hésiter le cultivateur. Cependant en considérant la question au point de vue financier, le laitier doit reconnaitre que le placement d'une somme, même considérable, dans l'achat d'un taureau de choix, est une dépense très sage et très avantageuse.

L'expérience a démontré, à maintes reprises, que les génisses descendant d'un taureau réellement bon peuvent produire de 5 à 10 livres de plus de lait par jour que les génisses descendant de taureaux communs, accouplés aux mêmes vaches. Ceci étant,—et tous ceux qui ont de l'expérience en cette matière l'admettent,—voyons quels peuvent être, au point de vue financier, les résultats de l'emploi d'un bon taureau.

Supposons qu'un troupeau se compose de vingt vaches—chiffre assez ordinaire dans bien des parties du Canada—pour maintenir ce troupeau le propriétaire devra élever de cinq à huit veaux par an disons en moyenne six. Cinq de ces génisses arriveront probablement à maturité et chacune donnera, disons cinq livres de lait de plus par jour que ne ferait une génisse sans race dans les mêmes conditions. La période de lactation étant d'environ 300 jours, on obtiendrait ainsi 1,500 livres de lait de plus par an d'une génisse. Comme une vache donne du lait pendant environ cinq ans, chaque génisse donnerait donc 7,500 livres de lait de plus, dans le cours de sa carrière, que la génisse sans race. Comme il y a vingt vaches dans le troupeau, celles-ci seront bientôt toutes remplacées et les vingt nouvelles vaches donneront au cours de leur vie, 150,000 livres de lait de plus que les vaches communes. Cette quantité de lait vaudrait, disons, $1,500 Cette somme représente donc le profit que peut donner un bon taureau dans un petit troupeau de vingt vaches. Les revenus seraient encore plus élevés dans le cas de troupeaux plus nombreux.

On peut généralement se procurer un bon taurillon d'une des races habituellement tenues au Canada pour $50 à $100. Au point de vue financier, la proposition semble bonne.

SOINS ET ALIMENTATION

On ne saurait établir de règles fixes au sujet du soin et de l'alimentation du taureau. Un taureau se portera très bien avec une nourriture qui ne réussirait nullement à un autre.

En premier lieu il faut lui donner beaucoup de gros fourrages. La paille d'avoine, le foin de trèfle, la paille ou le foin de blé d'Inde, les racines, etc., sont des aliments très convenables. Comme grain, pendant une rude saison de travail, rien ne vaut mieux qu'un mélange d'avoine, de son de tourteaux de lin, en quantité suffisante pour tenir l'animal en bon état de santé. Une bonne ration pour un taureau de 1,500 livres est la suivante:

	Livres
Paille d'avoine	5
Foin de trèfle	20
Racines ou herbe	30
Mélange de grains	3

On peut donner plus de grain, si c'est nécessaire.

Certaines méthodes d'alimentation et certains aliments peuvent diminuer l'ardeur du taureau et le rendre moins propre au service. Par exemple, de grandes quantités de gros fourrages, peu nourrissants, comme le maïs ensilé développent parfois tellement l'abdomen et réduisent tant la vitalité que le taureau devient très maladroit, et que ses services sont très peu sûrs. Quand on n'a pas le foin de trèfle, il faut augmenter la portion de son, ce qui reviendra au même. Le son est également fort utile lorsque les rations ou autre fourrages succulents sont en petite quantité ou qu'ils font entièrement défaut parmi les aliments dont on dispose.

LE VEAU

Dans le choix de veaux pour l'élevage en vue de maintenir ou d'augmenter l'effectif du troupeau, il faut s'attacher à ne prendre que la progéniture des meilleures vaches et seulement les génisses les mieux développées dans cette progéniture. Beaucoup de bons veaux, provenant de bonnes vaches, font de pauvres animaux. Ceci peut être le résultat d'une seule cause ou d'une combinaison de causes. Les recommandations que nous donnons ci-dessous sont basées sur une expérience de dix-huit années pendant laquelle nous avons élevé plusieurs centaines de veaux. Nous avons la certitude que le succès couronnera à peu près sûrement les efforts de celui qui observera fidèlement ces règles.

LA MERE

La vache en gestation doit être tenue en bonne santé et en bon état, et surtout pendant les six ou huit semaines qui précèdent la parturition. On doit cesser de traire une vache adulte au moins six semaines avant qu'elle donne naissance à son veau, puis s'attacher à la mettre en bon état de chair.

La génisse qui en est à son premier veau doit être nourrie généreusement et avec prudence pendant toute la période de gestation Sa nourriture doit être la même que celle que l'on donnerait à une vache en pleine lactation; les aliments les plus convenables sont l'herbe du pâturage, le foin de trèfle, les racines, l'ensilage, le son, l'avoine, et des tourteaux de lin.

QUEL VEAU DOIT-ON ELEVER?

Il y a des gens qui n'aiment pas élever les veaux provenant de génisses. Mais si ces génisses ont été accouplées à un bon reproducteur et bien nourries pendant la gestation, il est tout probable que leurs veaux seront tout aussi bons que ceux provenant de vaches plus âgées. Cependant, dans le cas de génisses croisées, il n'est pas prudent d'élever leur premier veau, car, l'aptitude laitière de la mère n'étant pas connue, l'éleveur pourrait se trouver, six ou neuf mois plus tard, avec un veau d'une mauvaise vache.

MOMENT DU VELAGE

La vache doit être placée dans une loge quelques jours avant la parturition. Il faut lui donner une ration un peu plus légère que d'habitude; les aliments seront plutôt de nature laxative, tels, par exemple, le son, le trèfle, les racines ou l'ensilage.

On peut lui laisser son veau deux ou trois jours, mais il faut traire la mère chaque fois que le veau fini de téter. Dans le cas de fortes laitières, exposées à souffrir de la fièvre vitulaire, il est bon de ne pas traire à fond pendant trois ou quatre jours. Grâce à cette précaution nous n'avons pas eu un seul cas de fièvre vitulaire pendant les cinq ou six dernières années.

ALIMENTATION DU VEAU

On sépare le veau de la mère le deuxième ou troisième jour. Il faut alors lui apprendre à boire La méthode est à peu près la suivante: Prenez, dans un seau de dix pintes, une pinte de lait chaud qui vient d'être tiré. Donnez au veau deux doigts à sucer, baissez-lui graduellement le nez dans le seau: quand il constatera que le lait passe entre les doigts au lieu de l'air, il est probable qu'il se déraidira le cou et se mettra à boire. Ne lui abaissez pas le nez dans le lait jusqu'au point de lui couvrir entièrement les narines. Si le veau ne veut pas boire tout d'abord, laissez-les faire un appétit pendant quelques heures. Après quelques jours on pourra graduellement l'habituer à se passer des doigts.

Il faut donner du lait entier pendant au moins une semaine. Pendant la semaine suivante, on remplace graduellement le lait entier par du lait écrémé. On retire chaque jour une quantité régulièrement croissante de lait entier que l'on remplace par une proportion égale de lait écrémé.

Le lait écrémé doit être donné chaud, de 90o à 100o F., ni plus ni moins. Pour remplacer la matière grasse qui a été enlevée du lait écrémé et pour l'enrichir en protéine, il est bon d'ajouter à la ration un peu de gelée de graine de lin, d'abord en petite quantité puis en augmentant graduellement. Commencez par mettre une cuillerée à soupe dans chaque portion et augmentez graduellement de façon à ce que le veau reçoive, à l'âge de trois mois, une tasse pleine, matin et soir.

Pour préparer la gelée on fait tremper une livre de graine de lin, non moins, dans de l'eau presque bouillante jusqu'à ce que l'on obtienne une pâte épaisse. Un autre mode de préparation consiste à mettre une demi-tasse de graine de lin moulue dans une pinte d'eau et de faire mijoter juste au-dessous du point d'ébullition jusqu'à ce qu'une gelée épaisse se soit formée. On a soin de tenir cette pâte fraiche et douce jusqu'au moment de s'en servir.

(A suivre.)

UN JOUR DE SABBAT

La danse chez les Indiens.

Un grand cri a retenti dans la vallée sonore, un grand cri sauvage et triste qui est un signal. L'écho l'emporte au loin comme si des sentinelles espacées sous les arbres le répétaient fidèlement tour à tour.

Et puis un tam-tam de bois résonne sous des coups réguliers d'un tambourinaire infatigable. De gros rats épouvantés fuient sous les feuilles, des pigeons de muscadiers s'envolent à tire-d'aile, étonnés de ce tapage inattendu qui s'augmente de vagues rumeurs dans la forêt.

Bientôt tout le village est dehors. C'est jour de danse pour la tribu Oua-Tawa-Pi.

Hier les jeunes guerriers sont revenus harassés et sanglants, mais fiers et jetant des cris de victoire. Ils étaient partis cinquante. Dix-huit d'entre eux ont trouvé la mort dans le combat sans merci qu'ils livrèrent à la tribu des Ko-wo. Mais ils traînaient derrière eux vingt prisonniers auxquels les femmes ont prodigué les pires injures. Et les enfants ont bien ri, en leur jetant des pierres...!

Viande, viande, bonne viande. Il y aura festin, ce soir. De mémoire de vieux Oua-Tawa-Pi on n'a pas vu de fête pareille depuis bien longtemps.

Les dieux seront contents car le sacrifice dépassera en beauté tout ce qu'on a fait depuis de longues années. Et l'on espère conjurer ainsi l'épidémie de peste qui depuis plusieurs mois dépeuple les villages.

"Oua, oua, oua! crie sur la place le jeune chef Chauve-Souris-Diurne, en marchant majestueusement comme une danseuse, oua, oua, oua! accourez, vainqueurs des Ko-wo dont la lance vibre encore, et vous, jeunes enfants que la vue du sang doit réjouir, et vous, femmes qui avez amassé du bois sec pour les grands feux du soir. Venez et ne craignez point de faire du bruit. Que les coeurs battent gaîment dans vos poitrines comme vos mains claquent avec ensemble! Que vos bouches hurlent comme si nous étions cent mille! Et qu'il y ait beaucoup de place dans les ventres..."

Sous les rayons obliques du soleil qui décline, Chauve-Souris-Diurne est vraiment beau. Son corps élancé et nerveux est peint à l'ocre rouge. Des colliers de coquillages sonnent à son cou. Ses cheveux sont divisés en une multitude de petites touffes liées solidement près de la racine par des fibres de cocotier. Il brandit une sagaie flexible et ses yeux regardent fixement devant lui.

Derrière lui marche un vieillard qui sautille d'une façon ridicule, les bras étendus. Son corps est tellement serré à la taille par une corde de fibres qu'il ressemble à une grosse fourmi. Là où les pieds du chef laissent leurs empreintes dans la poussière, les siens se posent et inlassablement, et de sa vieille voix cassée qui a lancé tant d'anathèmes et ânonné tant de chants monotones, il répète un interminable refrain. C'est Taoua-Taoua, le doyen des magiciens de la tribu.

Trop âgé depuis bien des années pour prendre part aux combats, il se contente d'en apprécier les résultats.

Cependant les *men-bush* accourent de toutes parts. Ils se sont parés pour la fête. Presque tous ont la peau rouge ou teinte de piments divers. Les chevelures du plus grand nombre sont dorées et ornées de plumes de hérons. Leur front bas, leurs pommettes saillantes, leur bouche épaisse les rendent hideux. Parmi les plus âgés, il y en a encore dont le crâne déformé rappelle l'atroce coutume aujourd'hui abolie qui consistait à comprimer la tête des enfants avec des planchettes. Cela allongeait l'encéphale d'avant en arrière en l'abaissant et contribuait à accentuer la bestialité du visage.

Les jeunes guerriers sont venus avec leurs boucliers et leurs sagaies comme s'il s'agissait encore de partir en guerre. Les femmes les suivent de loin, timides et avec la méfiance des chiens qui, par expérience, redoutent les coups. Quelques-unes portent en guise de collier la corde qu'on leur passe au cou le jour de leur mariage et qu'il suffira de tirer pour les étrangler avant de les jeter dans la fosse de leur seigneur et maître si les dieux ne veulent qu'elles deviennent veuves. Et il leur manque à la mâchoire supérieure les deux incisives qu'on leur a cassées dès l'enfance suivant le rite.

—"Accourez, accourez, crie le chef, il y a de la viande tendre pour toute la tribu pendant bien des jours..."

La case dans laquelle les prisonniers demeurent muets d'angoisse, serrés les uns contre les autres, se reconnaît aux crânes blanchis qui en entourent la toiture, juchés sur des piques. Ils sont soigneusement gardés. Tout à l'heure on en conduira une douzaine sur la place où Taoua-Taoua continue de marcher dans le sillage du chef. De nombreux ossements humains épars sur le sol rappellent le dernier carnage.

Maintenant tous les gens de la tribu sont réunis autour du grand espace vide que les sorciers animent de leur danse.

Ils sont dix en tout, des chefs et des prêtres, des jeunes aux corps agiles, des vieux qui se trémoussent péniblement, masqués de bois comme des acteurs antiques. A la lumière mourante du jour ils ne sont encore que grotesques, mais ils apparaîtront effrayants tout à l'heure à la lueur dansante des grands feux. Les uns brandissent des lances, les autres des armes compliquées et terribles, sortes de casse-têtes faits d'os de poissons ou de pointes de coquillages. Et de la main gauche ils font claquer des lanières d'écorce.

Tout d'abord Taoua-Taoua fait le tour de la place en enfonçant sa lance dans la terre tous les trois pas. Alors il déclare que l'espace ainsi encerclé est *tabou* pour les femmes. Elles ne devront point franchir cette ligne sous peine de mort pendant l'orgie et se contenteront des reliefs du festin que voudront bien leur jeter les hommes repus.

La nuit vient, le sabbat commence. Après de longues et ténébreuses invocations, les magiciens qui commandent au vent et à la pluie, qui chassent les maladies et les mauvais esprits, parlent aux dieux, aux mânes des ancêtres et transmettent leurs volontés à la tribu, cherchent dans la danse l'énervement et l'exaltation indispensables à l'accomplissement des rites.

L'un d'eux, sorte de danseur étoile, se dandine au centre avec la lourdeur d'un ours. Les autres, lentement, tournent autour de lui, accroupis comme des fauves prêts à se lancer sur une proie, et faisant tous ensemble claquer leurs lanières, ils bondissent en arrière, jetant de grands cris sauvages. Puis ils recommencent à tourner en sens inverse tandis que la foule répète avec eux un refrain agaçant, qui se chante gravement d'abord pour atteindre graduellement les notes les plus aiguës.

Longtemps, longtemps, cette scène monotone se répète. Le soleil s'est couché. Autour du village c'est la nuit profonde, mais des feux qu'entretiennent soigneusement les femmes, des lueurs rouges projettent sur la place une lumière sanglante. Une ivresse de meurtre s'empare de la foule qui piétine.

Les sorciers en sueur dansent toujours... Tout à coup, Chauve-Souris-Diurne fait un signe. Trente guerriers se précipitent en hurlant frénétiquement vers la case des prisonniers. On les enlève à bout de bras, on les porte en courant vers le lieu du sacrifice. Tout le monde crie. C'est une bacchanale horrible, on se bat, on monte les uns sur les autres pour voir à travers les hautes flammes et la fumée le grand chef masqué qui de sa lance frappe au coeur les victimes résignées, muettes de peur, dont les dieux réclament le sang...

... ...

Dans un instant, ce sera l'aube. Les feux agonisent. Sur la terre rougie, des guerriers brisés de fatigue gisent comme des pourceaux gavés. Ils ont mangé, mangé, mangé...

Hors de l'enceinte *tabou*, des femmes se disputent les morceaux dont on ne veut plus.

Le vieux Taoua-Taoua dort sur le dos en respirant péniblement la tête hors de son masque. Les autres sont tombés pêle-mêle.

Mais soudain de la hutte où deux jeunes guerriers veillent sur les derniers prisonniers, de grands cris partent qui font lever la tête aux dormeurs.

Ils se dressent, mus par un pressentiment, et clopin-clopant l'un des magiciens pénètre dans la case.

Les derniers Ko-Wo ne se sont pas enfuis. Ils gisent sur la terre comme des bêtes massacrées et leur chair frissonne. Leur visage a pris une teinte cendrée, leurs yeux congestionnés sont fixes. De leur bouche tordue par la soif, leur langue pend sèche et *nacrée* de cette teinte qui ne trompe pas.

Et le sorcier, terrifié, recule en faisant des gestes de malédiction. Derrière lui les Oua-Tawa-Pi fuient épouvantés, car ils ont compris. Les prisonniers étaient atteints de la peste et maintenant ils portent en eux le mal qui ne pardonne pas...

C'est une débandade folle, une fuite éperdue. Dans la forêt les cris s'égrènent peu à peu et il ne reste plus sur la place du sacrifice que Taoua-Taoua le magicien, trop vieux pour fuir, qui, bandant un arc de ses bras débiles, lance de rage contre le ciel toutes les flèches de son carquois.

André Reuze.

BIBLIOGRAPHIE

Le Cantique du Doux Parler, par Gustave Zidler.

Un volume in-16 broché, 3.50.

(Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, ancienne Librairie Lecène, Oudin et Cie, 15, rue de Cluny.)

Le *Cantique du Doux Parler* déroule avec ferveur les louanges du noble verbe de nos pères en même temps que de la pensée française, dont ce verbe demeure le fidèle interprète dans tous les pays du monde, et particulièrement en Amérique, où s'ouvrent encore pour lui de belles destinées. C'est l'hymne d'amour et de gloire d'un passé qui ne veut pas mourir, celui du coeur et de l'esprit de la race, survivant dans tous les mots de nos lèvres. C'est surtout un hymne d'espérance...

«Ce livre prétend être plus et mieux qu'un simple recueil de vers: il constitue un acte. La plupart des poèmes qui le composent ont paru d'abord dans le *Bulletin de la Société du Parler français au Canada*, société qui depuis 1902, date de sa création, a déjà rendu tant de services à la cause de "la plus grande France". Beaucoup ont été lus par l'auteur aux fêtes du *Premier Congrès de Langue française* qui s'est tenu à Québec en 1912. Tous, par le moyen des établissements scolaires, où ce recueil a l'insigne honneur de figurer comme *Prix de Parler français*, restent associés à toutes les oeuvres de défense et de propagation de notre langue, non seulement dans la *Confédération bilingue* du Canada, mais dans tous les groupements canadiens des Etats-Unis.

L'auteur serait heureux si ce livre, où il a essayé de traduire toute l'âme canadienne, si chaude et si vibrante, pouvait servir à attirer de nouvelles sympathies françaises à ceux de notre sang, qui, sous deux drapeaux amis, luttent sans relâche pour maintenir et faire triompher au plus vaste de nos anciens domaines une France intellectuelle et morale, digne de celle dont ils conservent le religieux souvenir.

INCENDIE A MONTREAL

Montréal, 15.—La combustion spontanée a allumé un incendie dans un hangar sur le canal où se trouvaient 8,200 sacs de sucre brut appartenant à la Dominion Sugar. Les pompiers eurent tôt fait d'éteindre les flammes. L'eau a causé cependant pour $20,000 de dommages.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., lundi, le 8 juin 1914, des soumissions pour la construction d'une salle d'exercices militaires, à Winnipeg-Nord, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adressé, les mots: "Soumission pour salle d'exercices militaires, à Winnipeg-Nord, Man."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa et au bureau de M. H. E. Matthews, architecte résident, Winnipeg, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 6 mai 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—60242.

EN PROVINCE

ST-EUSTACHE

L'apparence du village est beaucoup changé par le magnifique trottoir que M. le Curé a fait faire devant l'église; ce serait encore plus beau si notre conseiller se réveillait au plus tôt de son apathie et faisait terminer le trottoir qui va au bureau de poste. Nous pourrions comme cela s'y rendre sans marcher dans la boue.

* * *

Melle Chevron nous a quittés pour retourner chez elle, à Saint-Vincent de Paul, P. Q. Nous avons par là perdu notre meilleure organiste et une personne dévouée pour le choeur de chant.

* * *

M. Alf. Beaudin est de retour de Willow Bunch, Sask., où il était allé prendre du terrain. Il est revenu enchanté de son voyage et charmé du terrain qu'il a visité et pris en "homestead".

M. Beaudin recommande aux jeunes gens d'aller visiter ces régions à blé, surtout à ceux qui n'ont pas de terrain par ici. Comme preuve de ce qu'il avance, M. Beaudin nous a parlé de ceux qui nous ont quitté depuis une couple d'années et qui sont en train de faire fortune dans l'Ouest, et qui ne faisaient que végéter par ici. MM. Préfontaine, Létourneau, Gaudry, Ledoux et autres sont tous enchantés de Willow Bunch.

Et, comme je le disais plus haut ils y font très bien leur affaire. Avis aux jeunes. Allez-y, prenez du terrain, et ensuite prenez-vous une petite femme; il y en a beaucoup là-bas, et de plus de vraies femmes d'habitants.

J. Lwnd.

GRANDE CLAIRIERE

M. l'abbé A. Théoret nous quitte pour Vannes. Neuf mois de présence c'est bien court, mais assez pour apprécier les qualités de notre ex-vicaire. Affable avec tous il se fit plusieurs amis; son ministère dans les missions, parfois pénible, fut très fructueux. Les difficultés, nous le savons, ne l'effrayèrent point. Du moment qu'il s'agit de porter sur ses épaules la brebis égarée avec beaucoup de tact et de patience il la ramena au bercail.

Aussi de grand coeur nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises; plusieurs de Grande Clairière et des environs l'aideront de leurs prières dans son oeuvre apostolique.

* * *

M. l'abbé Alex. Lambert est au milieu de nous depuis peu de jours. Qu'il soit le bienvenu. Pour la première fois il descend dans l'arène et tout nous fait prévoir que son ministère sera fécond.

* * *

Nous attendons Mgr l'Archevêque mercredi le 3 juin. Plusieurs enfants depuis plus de quinze jours suivent régulièrement les cours d'instruction religieuse en vue de recevoir le sacrement de confirmation.

ST-JEAN-BAPTISTE

Nous anticipons le plaisir de voir se dérouler à nos yeux une page des plus imposantes de l'histoire de France, dans la représentation du drame "Marie-Antoinette", que doivent jouer les élèves du couvent le 21 du courant. Le programme assez varié laisse espérer une soirée des plus agréables à ceux qui par leur présence voudront bien encourager ces jeunes demoiselles. Nous souhaitons à toutes plein succès.

LE PAS

La débâcle est terminée depuis quelques jours; les bateaux ont repris leurs services.

* * *

La scierie Finger est en opération et occupe un grand nombre d'hommes. Déjà plusieurs maisons sont en voie de construction et plusieurs autres seront construites prochainement.

* * *

M. Louis Cuillénier, fils, a vendu sa propriété à la Cie de chemin de fer de la Baie d'Hudson au prix de $4,000. Ce monsieur est bien satisfait de sa transaction.

* * *

M. Alfred Smith, âgé de 22 ans, Melle Mushrow, âgée de 19 ans et Mme W. Gains, âgée de 22 ans, ont abjuré récemment le Protestantisme et sont entrés dans le giron de l'Eglise Catholique.

* * *

Le 21 avril dernier avait lieu dans notre église le mariage de Wilfrid Lafontaine, fils de Gédéon Lafontaine, bijoutier, et de Lillie Mushrow.

A cette occasion, les demoiselles de la paroisse nous ont fait entendre de magnifiques chants français et anglais.

La jeune mariée était ravissante sous sa fraîche toilette marquée au coin du bon goût le plus exquis. Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux!

* * *

Dame rumeur nous annonce à brève échéance un autre mariage qui sera aussi des plus fashionables.

Chaque jour nous amène de nouvelles familles; signalons en passant les familles Dupuis, Thivierge, Dupas, Pouliot, barbier, Coan, photographe, etc. Ils sont tous les bienvenus. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts si nous savons nous unir pour la revendication de nos droits.

* * *

M. J.-O. Marion a présenté au baptême ces jour derniers une fille. M. J.-B. Bacon, une fille. M. Coan, une fille. M. le docteur Larose, une fille.

* * *

Les exercices du mois de Marie sont bien suivis; il y a tous les soirs instruction et bénédiction du T. S. Sacrement. Les élèves de notre Académie, sous la direction des Religieuses, chantent suavement les louanges de notre bonne Mère du Ciel.

FANNYSTELLE, MAN.

M. et Mme Adolphe Guyot ont reçu une communication de Saint-Boniface leur annonçant la mort d'un beau-frère, M. Martel.

M. Guyot s'est rendu immédiatement en ville, où il a assisté aux funérailles.

Nous offrons à la famille en deuil, nos sympathies.

* * *

Mme V. Guilbault est de retour de Notre-Dame de Lourdes, Man., où elle a été rendre visite à sa mère gravement malade. Nous sommes heureux d'apprendre que la malade prend du mieux.

* * *

M. F. Higley est entré au service de la Cie Stewart Sheaf Loader, de Winnipeg. M. W. Lewis, qui est aussi au service de cette même compagnie, doit nous quitter prochainement pour Moose Jaw, Sask., où il doit prendre charge d'une succursale de la compagnie.

* * *

M. Alfred Hamel a été nommé constable provincial.

* * *

Melle Gratia Lavigne est de retour de Winnipeg, où elle a passé quelques jours.

* * *

Visiteurs à la ville cette semaine: Melle Bertha Cyrenne, Mme P.-A. Bouvier, MM. A. Hamel, Gédéon Couture, M. Mollot, Joseph Painchaud et M. et Mme J.-J. Black.

* * *

Notre nouveau magasin a ouvert ses portes lundi matin le 11 courant.

* * *

M. W.-H. Stevens a reçu du gouvernement local, l'autorisation de prendre les soumissions pour 12 milles de chemins nouveaux, que l'on veut faire faire au sud de notre village.

Nous serions heureux de voir nos cultivateurs entreprendre ce contrat, afin que l'argent que représente ce travail reste dans notre localité. Donc, hâtez-vous! Et profitez de cette affaire; elle est importante.

* * *

Mme J.-E. McGreevy est retenue chez elle cette semaine pour cause de maladie.

* * *

Le retour des beaux jours!

Voilà nos rêves réalisés, puisque maintenant nous pouvons nous sortir le nez et les oreilles sans crainte de les voir tressaillir sous les effets de la froide brise.

L'herbe, les feuilles, les fleurs des champs, sortent enfin de leur long sommeil d'hiver, pour venir égayer la nature. Nous sentons nos coeurs s'élever vers les célestes parterres, à la vue des multiples dons du Dieu Créateur.

Durant ce mois béni dédié à la Mère des Anges, unissons nos faibles voix aux chants des oiseaux printanniers afin que ce concert de voix harmonieuses montent jusqu'au trône de son Cher Fils, Notre Seigneur.

* * *

M. Crummy, résidant à Argyle, Minn., était en visite parmi nous. Ce monsieur possède plusieurs terrains aux environs de Fannystelle.

* * *

Nous aurions besoin à Fannystelle d'une maison de pension, et surtout d'une famille canadienne-française catholique qui voudrait bien en prendre charge.

Il y a une grande maison à vendre à des termes faciles pour l'acheteur. Venez voir, et vous serez convaincu du bon marché qu'il y a à faire.

Pour plus amples informations s'adresser à M. Edmond Poirier, marchand.

* * *

Naissance.—A M. et Mme Delphis Levasseur, un fils, né le 9 courant. Il a porté au baptême les noms de Joseph-Emilien-Jean-Grégoire. Parrain, M. Willie Levasseur; marraine, Melle Dora A. Harrisson.

Yvonnie.

GUERRE A L'ALCOOL

Un événement pénible vient de se dérouler à la Nouvelle-Orléans. Qu'on juge plutôt si nous exagérons. M. C.-H. Keough, auteur, avocat, ex-président d'une université, a été trouvé dans la chambre d'un hôtel, moitié mort de faim et de boisson. Interrogé, le savant, qui fut jadis une lumière du Barreau américain, répondit aux questions des personnes présentes par des paroles incohérentes au milieu desquelles le mot "whisky" prédominait.

Le malheureux qui, depuis plusieurs jours, n'avait pu contenter sa faim, demandait en face d'une mort certaine qu'on lui servît un verre de whisky.—Il est mort sans reprendre l'usage de ses facultés, le receveur du téléphone entre les mains crispées.

Tel est le dénouement d'une vie qui, commencée brillamment, a fini dans une espèce de demi-folie.

Expliquer dégradation pareille ne se peut qu'en admettant que chez cet homme comme chez tous les êtres qui composent la pauvre humanité souffrante, il existe des défauts latents qui pour ne point se développer, demandent une force virile peu commune.

Ceux qui avaient cru jusqu'ici que pour combattre les faiblesses inhérentes à notre organisation, il suffisait de perfectionner le système intellectuel, auront matière à réfléchir.

Le cas de M. C.-H. Keough n'est malheureusement point isolé, la civilisation en imposant au monde de nouveaux devoirs a mis tout aussi bien à sa portée de nouvelles exigences dont il se fait peu à peu l'humble esclave.

—*La Guêpe, de la Nouv. Orl.*

Réel soulagement contre l'asthme.—Le remède du docteur Kellogg contre l'asthme n'a jamais été annoncé par des réclames tapageuses. Ses prétentions valent certainement si on les juge par les guérisons qu'il opère. Attendez-vous à un réel soulagement et à une guérison permanente quand vous achetez ce remède et vous ne serez pas désappointés. Il procure un soulagement permanent là où d'autres remèdes ont échoué.

Roman de La Liberté NO. 3

LA TULIPE NOIRE

D'ailleurs, il était vêtu simplement et sans armes apparentes; son bras maigre mais nerveux, sa main sèche mais blanche, fine, aristocratique, s'appuyait non pas au bras, mais sur l'épaule d'un officier qui, le poing à l'épée, avait, jusqu'au moment où son compagnon s'était mis en route et l'avait entraîné avec lui, regardé toutes les scènes du Buytenhoff avec un intérêt facile à comprendre.

Arrivé sur la place du Hoogstraet, l'homme au visage pâle poussa l'autre sous l'abri d'un contrevent ouvert et fixa les yeux sur le balcon de l'hôtel de ville.

Aux cris forcenés du peuple la fenêtre du Hoogstraet s'ouvrit et un homme s'avança pour dialoguer avec la foule.

—Qui paraît là au balcon? demanda le jeune homme à l'officier en lui montrant de l'oeil seulement le harangueur, qui paraissait fort ému et qui se soutenait à la balustrade plutôt qu'il ne se penchait sur elle.

—C'est le député Bowelt, répliqua l'officier.

—Quel homme est ce député Bowelt? le connaissez-vous?

—Mais un brave homme, à ce que je crois du moins, monseigneur.

Le jeune homme, en entendant cette appréciation du caractère de Bowelt faite par l'officier, laissa échapper un mouvement de désappointement si étrange, de mécontentement si visible, que l'officier le remarqua et se hâta d'ajouter:

—On le dit, du moins, monseigneur. Quant à moi, je ne puis rien affirmer, ne connaissant pas personnellement monsieur Bowelt.

—Brave homme, répéta celui qu'on avait appelé monseigneur; est-ce brave homme que vous voulez dire, ou homme brave?

—Ah! monseigneur m'excusera; je n'oserais établir cette distinction vis-à-vis d'un homme que, je le répète à Son Altesse, je ne connais que de visage.

—Au fait, murmura le jeune homme, attendons, et nous allons bien voir.

L'officier inclina la tête en signe d'assentiment et se tut.

—Si ce Bowelt est un brave homme, continua l'altesse, il va drôlement recevoir la demande que ces furieux viennent lui faire.

Et le mouvement nerveux de sa main qui s'agitait malgré lui sur l'épaule de son compagnon, comme eussent fait les doigts d'un instrumentaliste sur les touches d'un clavier, trahissait son ardente impatience si mal déguisée en certains moments, et dans ce moment surtout, sous l'air glacial et sombre de la figure.

On entendit alors le chef de la députation bourgeoise interpeller le député pour lui faire dire où se trouvaient les autres députés ses collègues.

—Messieurs, répéta pour la seconde fois monsieur Bowelt, je vous dis que dans ce moment je suis seul avec monsieur d'Asperen, et je ne puis prendre une décision à moi seul.

—L'ordre! l'ordre! crièrent plusieurs milliers de voix.

Monsieur Bowelt voulut parler, mais on n'entendit pas ses paroles et l'on vit seulement ses bras s'agiter en gestes multiples et désespérés.

Mais voyant qu'il ne pouvait se faire entendre, il se retourna vers la fenêtre ouverte et appela monsieur d'Asperen.

Monsieur d'Asperen parut à son tour au balcon, où il fut salué de cris plus énergiques encore que ceux qui avaient dix minutes auparavant accueilli monsieur Bowelt.

Il n'entreprit pas moins cette tâche difficile de haranguer la multitude; préféra forcer la garde des états, qui d'ailleurs n'opposa aucune résistance au peuple souverain, à écouter la harangue de monsieur d'Asperen.

—Allons, dit froidement le jeune homme pendant que le peuple s'engouffrait par la porte principale du Hoogstraet, il paraît que la délibération aura lieu à l'intérieur, colonel. Allons entendre la délibération.

—Ah! monseigneur, monseigneur, prenez garde!

—A quoi?

—Parmi ces députés, il y en a beaucoup qui ont été en relation avec vous, et il suffit qu'un seul reconnaisse Votre Altesse.

—Oui, pour qu'on m'accuse d'être l'instigateur de tout ceci. Tu as raison, dit le jeune homme, dont les joues rougirent un instant du regret qu'il avait d'avoir montré tant de précipitation dans ses désirs; oui, tu as raison, restons ici. D'ici, nous les verrons revenir avec ou sans l'autorisation, et nous jugerons de la sorte si monsieur Bowelt est un brave homme ou un homme brave, ce que je tiens à savoir.

—Mais, dit l'officier en regardant avec étonnement celui à qui il donnait le titre de monseigneur; mais Votre Altesse ne suppose pas un seul instant, je présume, que les députés ordonnent aux cavaliers de Tilly de s'éloigner, n'est-ce pas?

—Pourquoi? demanda froidement le jeune homme.

—Parce que s'ils ordonnaient cela, ce serait tout simplement signer la condamnation à mort de messieurs Corneille et Jean de Witt.

—Nous allons voir, répondit froidement l'altesse; Dieu seul peut savoir ce qui se passe au coeur des hommes.

L'officier regarda à la dérobée la figure impassible de son compagnon, et pâlit.

C'était à la fois un brave homme et un homme brave que cet officier.

De l'endroit où ils étaient restés, l'altesse et son compagnon entendaient les rumeurs et les piétinements du peuple dans les escaliers de l'hôtel de ville.

Puis on entendit ce bruit sortir et se répandre sur la place, par les fenêtres ouvertes de cette salle au balcon de laquelle avaient paru messieurs Bowelt et d'Asperen, lesquels étaient rentrés à l'intérieur, dans la crainte, sans doute, qu'en les poussant, le peuple ne les fit sauter par dessus la
Puis on vit des ombres tour-
balustrade.
noyantes et tumultueuses passer devant ces fenêtres.

La salle des délibérations s'emplissait.

Soudain le bruit s'arrêta; puis, soudain encore, il redoubla d'intensité, et atteignit à un tel degré d'explosion que le vieil édifice en trembla jusqu'au faîte.

Puis enfin le torrent se reprit à rouler par les galeries et les escaliers jusqu'à la porte, sous la voûte de laquelle on le vit déboucher comme une trombe.

En tête du premier groupe volait, plutôt qu'il ne courait, un homme hideusement défiguré par la joie.

C'était le chirurgien Tyckelear.

—Nous l'avons! nous l'avons! cria-t-il en agitant un papier en l'air.

—Ils ont l'ordre! murmura l'oficier stupéfait.

—Eh bien, me voilà fixé, dit tranquillement l'altesse. Vous ne saviez pas, mon cher colonel, si monsieur Bowelt était un brave homme ou un homme brave. C'est ni l'un ni l'autre.

Puis continuant à suivre de l'oeil, sans sourciller, toute cette foule qui roulait devant lui.

—Maintenant, dit-il, venez au Buytenhoff, colonel; je crois que nous allons voir un spectacle étrange.

L'officier s'inclina et suivit son maître sans répondre.

La foule était immense sur la place et aux abords de la prison. Mais les cavaliers de Tilly la contenaient toujours avec le même bonheur et surtout avec la même fermeté.

Bientôt, le comte entendit la rumeur croissante que faisait en s'approchant ce flux d'hommes, dont il aperçut les premières vagues roulant avec la rapidité d'une cataracte qui se précipite.

En même temps, il aperçut le papier qui flottait en l'air, au-dessus des mains crispées et des armes étincelantes.

—Eh! fit-il en se levant sur ses étriers et en touchant son lieutenant du pommeau de son épée, je crois que les misérables ont leur ordre.

—Lâches coquins! cria le lieutenant.

C'était en effet l'ordre, que la compagnie des bourgeois reçut avec des rugissements joyeux.

Elle s'ébranla aussitôt et marcha les armes basses et en poussant de grands cris à l'encontre des cavaliers du comte de Tilly.

Mais le comte n'était pas homme à les laisser approcher plus que de mesure.

—Halte! cria-t-il, halte! et que l'on dégage le poitrail de mes chevaux, ou je commande: En avant!

—Voici l'ordre! répondirent cent voix insolentes.

Il le prit avec stupeur, jeta dessus un regard rapide, et tout haut:

—Ceux qui ont signé cet ordre, dit-il, sont les véritables bourreaux de monsieur Corneille de Witt. Quant à moi, je ne voudrais pas pour mes deux mains avoir écrit une seule lettre de cet ordre infâme.

Et repoussant du pommeau de son épée l'homme qui voulait le lui reprendre:

—Un moment, dit-il, un écrit comme celui-là est d'importance et se garde.

Il plia le papier et le mit avec soin dans la poche de son justaucorps.

Puis se retournant vers sa troupe:

—Cavaliers de Tilly, cria-t-il, file à droite!

Puis à demi-voix, et cependant de façon à ce que ses paroles ne fussent pas perdues pour tout le monde:

LES JOYAUX DE LA COURONNE

Leur valeur est de 125 millions de francs

Lors du récent voyage des souverains anglais à Paris, on a beaucoup admiré le merveilleux diadème que la reine d'Angleterre portait au dîner de l'Elysée.

Le diadème qui fut ciselé pour la reine Mary, femme de Jacques II, fait partie des joyaux de la couronne d'Angleterre ou "Regalia" et participe à leur dramatique et curieuse histoire.

Jadis, les Regalia étaient enfermées à Westminster, dans une chambre du cloître oriental, sous la garde du sanctuaire inviolable consacré par saint Pierre et sanctifié par les ossements d'Edouard le Confesseur (1042-1066).

Trois des plus hauts fonctionnaires de l'Etat, munis de sept clefs gigantesques, avaient seuls le droit de les visiter.

Cela n'empêcha cependant pas les rois Henri II, Edouard III, Henri V et Henri VI de les en sortir pour les besoins de l'Etat, et de les déposer chez des prêteurs.

En 1485, Richard III—"Mon royaume pour un cheval!"—désirant effectuer un emprunt personnel, les offrit en garantie aux orfèvres londoniens.

Sous le règne de Henri VIII, les Regalia, par mesure de prudence, furent déposés à la Tour de Londres. A la veille d'un couronnement ils sont de nouveau portés de la "tour" à Westminster et confiés au "Dean", en vertu du droit de garbe reconnu à l'abbaye par la "Foundation Charter" et confirmé par les bulles de Nicolas II, Pascal II et Innocent III.

En 1649, la révolution anglaise ordonna leur destruction, ce qui fait qu'à quelques rares exceptions près, les véritables Regalia du temps d'Edouard le Confesseur n'existent plus.

Onze ans plus tard, Charles II montant sur le trône, le joaillier sir Robert Viner fut chargé d'en fabriquer de nouveaux, d'après le modèle des premiers. Ce sont ceux qui forment le trésor actuel.

Ajoutons que la couronne de saint Edouard (respectée par Cromwell), en or massif, et d'un poids énorme, reste la seule couronne officielle. On l'enlève aussitôt après l'avoir posée sur le front du souverain, et on la remplace par la couronne d'Etat, dite du Parlement. Jamais un monarque ne porte deux fois la couronne de saint Edouard.

* * *

Sous le règne de Charles II, un audacieux faiseur, Harry Blood, faillit, avec l'aide de quatre complices, s'emparer d'un lot fort important des bijoux royaux. Déguisé en clergyman, il se présenta à la tour Saint-Martin, autrement dite tour des Bijoux, qui, à cette époque, servait d'abri au fameux trésor.

Une femme accompagnait Harry Blood. Il sollicita la faveur de visiter les bijoux, puis, une fois dans la salle, sa compagne feignit de se trouver mal et fut transportée à l'étage supérieur chez le gardien Talbot Edwards, vieillard de quatre-vingt-cinq ans. Blood put donc constater combien la surveillance était illusoire. Il revint le surlendemain, offrit des gants à la vieille mistress Edwards, renouvela sa visite et se lia avec son mari qui, deux jours plus tard, l'invitait à dîner. La soirée se termina par une longue partie de cartes, et pendant trois jours encore, Blood retourna dîner chez le gardien en compagnie de sa maîtresse.

Le dernier soir, les complices étant à leurs postes dans la cour et à la porte d'entrée, la jeune femme parla bijoux, déclara qu'elle serait curieuse de visiter la fameuse collection et, après bien des hésitations, l'octogénaire consentit à la conduire dans la petite pièce où se trouvait ce précieux trésor. Lorsqu'elle descendit à la salle à manger, elle en fit une description si enthousiaste à Blood, que celui-ci déclara, lui aussi, qu'il serait très désireux de le voir. Le vieil Edwards eut la faiblesse d'accéder à son voeu et lui permit même de soupeser le sceptre de saint Edouard. Harry Blood n'eut pas plutôt ce sceptre en main qu'il en assomma son trop confiant cicerone, mit dans un sac le sceptre royal, l'orbe et la baguette d'ivoire et descendit en toute hâte. Sa compagne, qui avait étranglé mistress Edwards, était déjà loin. Par malheur, Harry, dans sa fuite protégée par ses quatre complices qui faisaient le guet, buta sur l'escalier, juste au moment où le fils du veilleur, officier dans la garde, venait faire visite à ses parents. Une courte lutte s'engagea dans l'obscurité. Harry Blood put se sauver mais en abandonnat une partie de son précieux butin. Il y eut un semblant d'enquête, on pendit deux ou trois pseudo-complices qui, disait-on, faisaient le vol, mais deux ans plus tard, celui-ci était nommé sous-argentier du roi, sa maîtresse pensionnée, et deux de ses acolytes promus officiers—ce qui permit aux historiens de déclarer que le vol avait été perpétré par le roi lui-même.

• • •

Quels sont maintenant les joyaux de la couronne, estimés, depuis l'adjonction du fameux Cullinan, à cent vingt-cinq millions de francs?

Tout d'abord, si vous voulez le Cullinan, diamant du Cap pesant 3,025 carats offert par les "fidèles Boers" du Transvaal à S. M. Edouard VII.

Le Cullinan, qui, disent les spécialistes, ne serait lui-même qu'un fragment d'une pierre deux fois plus grosse, encore enfouie dans la terre sud-africaine, "Premier Mine", fut taillé par les frères Osscher, d'Amsterdam, et donna trois pierres, dont la plus grosse, pesant mille carats, affecte la forme d'une poire. Deux de ces pierres ornent actuellement le sceptre et la couronne; la plus petite embellit un pendentif de la reine. La taille demanda neuf mois de travail.

Au centre de la nouvelle "Jewel Room" se trouve la couronne actuelle, dominant celle des siècles passés. Elle fut faite en 1838 sur l'ordre de la reine Victoria. Cette couronne est un édifice de diamants, perles, rubis, émeraudes et saphirs, enlevés aux diadèmes de jadis. L'intérieur est en velours rouge doublé de soie blanche aux rebords d'hermine. Poids total: 1,500 grammes.

Sur le devant de la couronne, se trouve une croix de Malte en diamants, dont le centre est le fameux rubis que don Pedro de Castille donna au prince Noir, en 1367, après la bataille de Najera. Il ornait le casque de Henri V à la bataille d'Azincourt. Ce rubis est percé de part en part et en renferme un autre en son centre.

Après le Cullinan, le Koh-i-Noor ou Montagne de lumière. Ce diamant est à Windsor; la salle des bijoux n'en possède qu'une copie. Suivant une légende, ce fameux diamant aurait été découvert il y a cinq mille ans, dans le Godavery et porté par le héros du poème épique le Mohabharia. De vainqueurs en vainqueurs, il arriva jusqu'au roi de Lahore et fut offert en 1850 à la reine Victoria, lors de l'annexion du Pendjab. Deux officiers l'escortèrent jusqu'aux bords de la Tamise, mais le prince consort, trouvant le Koh-i-Noor mal taillé, le remit à un bijoutier qui, en trente-huit jours, à douze heures de travail par jour et contre la somme de deux cent mille francs, lui donna une forme nouvelle et un incomparable éclat.

ST-BONIFACE

Deux séances ont été données la semaine dernière en l'honneur de Mgr l'Archevêque, dans la salle de l'Académie St-Joseph, la première par la Ligue des Jeunes Filles de Langue Française et la seconde par les Cadets de l'école Provencher. Toutes deux ont remporté un brillant succès.

A la première séance, on a présenté l'adresse suivante à Mgr l'Archevêque.

Sa Grandeur Monseigneur L.-P.-A. Langevin, Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Maintes fois depuis le 8 janvier, alors que nos petites Soeurs de l'Académie Saint-Joseph chantaient les premières vêpres de la fête, les cloches de la vénération et de la gratitude convoquèrent votre peuple pour célébrer avec l'enthousiasme qu'il comporte, le dix-neuvième anniversaire de votre consécration épiscopale. Aujourd'hui, c'est l'heure de Complies, l'heure réservée à notre Ligue, la plus jeune de vos oeuvres.

Un des nôtres que nous apprécions davantage parcequ'il a bien parlé de vous, a dit: "Notre premier pasteur, Monseigneur Langevin, a pourvu à tous les besoins spirituels de ses ouailles, et il a défendu tous leurs droits." Jusqu'ici les jeunes filles n'avaient pas encore reçu de leur chef la manière d'orienter leur vie afin d'accomplir plus sûrement leur mission. L'oeil fixé sur ce qui demeure, vous avez saisi la lumière qui vient d'en haut, et notre association, l'idéal le plus accompli de la jeune fille canadienne catholique, naquit cette heure-là même, vigoureuse de toute l'énergie de votre âme passionnée pour le vrai, pour le beau.

Vous nous avez conviées près de vous, et éclairées par votre parole vibrante et convaincue, nous avons entrevu de plus larges horizons, et nous tendons vers un but d'autant plus élevé qu'il doit être la pensée de Dieu réalisée dans notre vie. "Ah! jeunes filles de France", s'écriait Louis Veuillot, "si vous saviez ce qu'il y a de puissance pour le bien dans une seule de vos paroles quand vous êtes sincèrement chrétiennes, dans un seul regard de vos yeux quand ils s'illuminent des pensées de l'Audelà!" Monseigneur Langevin, notre Louis Veuillot, proclame qu'il y a un prosélytisme du devoir et de la vertu, de la dignité personnelle, du bon et du noble emploi de la vie, de la culture sérieuse des intelligences et des âmes que ses jeunes filles canadiennes doivent accomplir. Il nous veut, à son exemple, capables de tous les héroïsmes, héroïsme d'abnégation, héroïsme de zèle, héroïsme de modestie. Il nous enseigne à revendiquer nos droits, de servir, de s'oublier, d'instruire l'ignorant, de consoler l'affligé, de relever le faible, le coupable, de faire rayonner autour de nous la justice, la loyauté, l'honneur—droits imprescriptibles et immortels, doublés de nos devoirs les plus sacrés.

Sur le Calvaire, le Sauveur laissa tomber de son coeur, dans le coeur du disciple aimé et dans celui des saintes femmes, la flamme de la charité, et de ce jour le monde, plongé dans l'égoïsme, se changea subitement. Il veut que sur tous les calvaires humains se trouvent des chrétiennes dont les coeurs soient des foyers de lumière, de zèle et de compassion. Monseigneur et vénéré fondateur, laissez-nous vous redire que notre plus noble ambition est d'effectuer ce que votre coeur a rêvé de générosité et de puissance d'action pour chacune des membres de votre Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française. Vous avez jeté dans nos âmes une semence riche d'espoir et de vitalité qui devra à votre contact plus immédiat et longtemps continué, et par la force d'en haut, produire une abondante moisson d'aspirations réalisées pour le relèvement moral des nôtres et l'honneur de la race canadienne-française dans le Manitoba.

TRIBUNE LIBRE

Fannystelle, 15 mai 1914.

Monsieur le Rédacteur de la *Liberté*.

Dans la question de la suppression de l'hôtel de Fannystelle, je ne puis assurément pas me flatter d'avoir l'expérience de votre correspondant, ce cher *Yvonnic*, mesurée à la longueur du séjour en ce charmant village, ni d'avoir, comme lui, la prétention de m'en dire, sans aucune crainte, le juge infaillible; car, mon séjour, à moi, n'est pas de vingt-deux ans. Il n'a été que de dix, plus quelques villégiatures, en cet endroit, comme il le dit. Elles m'ont cependant permis de ne le point perdre de vue, ni de l'oublier dans mes affections premières.

Néanmoins, quoique étant dans le fond aussi partisan qu'*Yvonnic* de la suppression des débits de boisson, tout en n'ayant pas la même opinion que lui sur le mode d'application, je n'en persiste pas moins dans les idées que j'exprimais dons mon *mignon* article du 5 mai. C'est-à-dire que, *dans les circonstances actuelles*, je crains que Fannystelle ait à souffrir de cette suppression. Car, sa situation ne peut pas être comparée à celle du village voisin, au régime *sec, cité par Yvonnic*, pas plus qu'à celle des deux autres, au nord et à l'ouest, ceux-là au régime *mouillé*, ce qui ne les a pas empêché de prospérer. En attendant, ils profiteront de ce que Fannystelle aura refusé.

De plus, à mon avis, il n'est pas plus permis à une collectivité, qu'elle soit de Québec ou d'ailleurs, qu'à un simple particulier de causer du préjudice à qui que ce soit.

Lorsqu'une commune, une ville, un Etat, après avoir *autorisé* un établissement quelconque, qui, plus tard est reconnue nuisible, il ou elle doit faire ce qui se fait dans un certain pays, (peut-être plus arriéré que le Canada), c'est-à-dire, invoquer une loi d'expropriation pour cause d'utilité publique et nommer un jury chargé de fixer le montant d'une indemnité à donner au tenancier de l'établissement en question, pour le dédommager de la perte que celui-ci aurait à subir sans cela. N'est-ce point là une équitable justice?

A Fannystelle, il y a huit ou dix ans, les habitants ont *accepté* un hôtel. Aujourd'hui, ils n'en veulent plus. C'est très bien, mais alors, qu'ils se réunissent et s'entendent pour faire de même. Personne n'aura plus rien à dire et tout le monde sera content.

En tous cas, pour mon compte personnel, je n'ai qu'à souhaiter à ce joli petit village toute la prospérité possible. Et je serai très heureux de lui voir, en plus de sa belle église, tout ce qu'*Yvonnic* cite dans sa description du village voisin: trois magasins, une banque, deux écuries de louage, de magnifiques résidences, téléphone, éclairage des rues et j'ajouterais de bons trottoirs, avec des fonds suffisants pour les bien entretenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes bien sincères salutations.

F. Mollot.

En grec, les premiers signes de la numération s'indiquent par les lettres de l'alphabet.

Donc, le roi de ce pays, Georges Ier, s'appelle Georgios Alpha.

Le conseil des ministres ne veut pas que l'héritier de la couronne s'appelle comme son père, et exprime le voeu qu'il n'y ait jamais d'autres Georges sur le trône.

Dame, écoutez donc, on serait obligé de l'appeler Georgios... Bêta!

Elles calment les fatigues.—Les affections nerveuses sont ordinairement le résultat d'une mauvaise digestion étant donné que l'estomac domine le système nerveux. Un traitement avec les Pilules Végétales de Parmelee fera disparaître tout trouble de ce genre. En rétablissant les fonctions normales de l'estomac, elles feront disparaitre toute irritation nerveuse. Il n'y a aucun sédatif pour supprimer aussi efficacement les irrégularités des fonctions digestives. Aucun remède n'a donné autant de soulagement comme en peuvent témoigner des milliers de personnes.

—Et maintenant, égorgeurs, dit-il, faites votre oeuvre.

Un cri furieux composé de toutes les haines avides et de toutes les joies féroces qui râlaient sur le Buytenhoff accueillit ce départ.

Les cavaliers défilaient lentement.

Le comte resta derrière, faisant face jusqu'au dernier moment à la populace ivre qui gagnait au fur et à mesure le terrain que perdait le cheval du capitaine.

Comme on voit, Jean de Witt ne s'était pas exagéré le danger quand, aidant son frère à se lever, il le pressait de partir.

Corneille descendit donc, appuyé au bras de l'ex-grand pensionnaire, l'escalier qui conduisait dans la cour.

Au bas de l'escalier, il trouva la belle Rosa toute tremblante.

—Oh! monsieur Jean, dit celle-ci, quel malheur!

—Qu'y a-t-il donc, mon enfant? demanda de Witt.

—Il y a que l'on dit qu'ils sont allés chercher au Hoogstraet l'ordre qui doit éloigner les cavaliers du comte de Tilly.

—Oh! oh! fit Jean. Et effet, ma fille, si les cavaliers s'en vont, la position est mauvaise pour nous.

—Aussi, si j'avais un conseil à vous donner... dit la jeune fille toute tremblante.

—Donne, mon enfant. Qu'y aurait-il d'étonnant que Dieu me parlât par ta bouche?

—Eh bien! monsieur Jean, je ne sortirais point par la grande rue.

—Et pourquoi cela, puisque les cavaliers de Tilly sont toujours à leur poste?

—Oui, mais tant qu'il ne sèra pas révoqué, cet ordre est de rester devant la prison.

—Sans doute.

—En avez-vous un pour qu'il vous accompagne jusque hors de la ville?

—Non.

—Eh bien! du moment où vous allez avoir dépassé les premiers cavaliers vous tomberez aux mains du peuple.

—Mais la garde bourgeoise?

—Oh! la garde bourgeoise c'est la plus enragée.

—Que faire, alors?

—A votre place, monsieur Jean, continua timidement la jeune fille, je sortirais par la poterne. L'ouverture donne sur une rue déserte, car tout le monde est dans la grande rue, attendant à l'entrée principale, et je gagnerais celle des portes de la ville par laquelle vous voulez sortir.

—Mais mon frère ne pourra marcher, dit Jean.

—J'essaierai, répondit Corneille avec une expression de fermeté sublime.

—Mais n'avez-vous pas votre voiture? demanda la jeune fille.

—La voiture est là, au seuil de la grande porte.

—Non, répondit la jeune fille. J'ai pensé que votre cocher était un homme dévoué, et je lui ai dit d'aller attendre à la poterne.

Les deux frères se regardèrent avec attendrissement, et leur double regard, lui apportant toute l'expression de leur reconnaissance, se concentra sur la jeune fille.

—Maintenant, dit le grand pensionnaire, reste à savoir si Gryphus voudra bien nous ouvrir cette porte.

—Oh! non, dit Rosa, il ne voudra pas.

—Eh bien, alors?

—Alors, j'ai prévu son refus, et tout à l'heure, tandis qu'il causait par la fenêtre de la geôle avec un pistolier, j'ai pris la clef au trousseau.

—Et tu l'as, cette clef?

—La voici, monsieur Jean.

—Mon enfant, dit Corneille, je n'ai rien à te donner en échange du service que tu me rends, excepté la Bible que tu trouveras dans ma chambre: c'est le dernier présent d'un honnête homme; j'espère qu'il te portera bonheur.

—Merci, monsieur Corneille, elle ne me quittera jamais, répondit la jeune fille.

Puis à elle-même et en soupirant:

—Quel malheur que je ne sache pas lire! dit-elle.

—Voici les clameurs qui redoublent, ma fille, dit Jean; je crois qu'il n'y a pas un instant à perdre.

—Venez donc, dit la belle Frisonne, et par un couloir intérieur, elle conduisit les deux frères au côté opposé de la prison.

Toujours guidés par Rosa, ils descendirent un escalier d'une douzaine de marches, traversèrent une petite cour aux remparts crénelés, et la porte cintrée s'étant ouverte, ils se retrouvèrent de l'autre côté de la prison dans la rue déserte, en face de la voiture qui les attendait, le marchepied abaissé.

—Eh! vite, vite, vite, mes maîtres, les entendez-vous? cria le cocher tout effaré.

Mais après avoir fait monter Corneille le premier, le grand pensionnaire se retourna vers la jeune fille.

—Adieu, mon enfant, dit-il: tout ce que nous pourrions te dire ne t'exprimerait que faiblement notre reconnaissance. Nous te recommandons à Dieu, qui se souviendra, j'espère, que tu viens de sauver la vie de deux hommes.

Rosa prit la main que lui tendait le grand pensionnaire et la baisa respectueusement.

—Allez, dit-elle, allez, on dirait qu'ils enfoncent la porte.

Jean de Witt monta précipitamment, pris place près de son frère, et ferma le mantelet de la voiture en criant:

—Au Tol-Hek!

Le Tol-Hek était la grille qui fermait la porte conduisant au petit port de Schweningen, dans lequel un petit bâtiment attendait les deux frères.

La voiture partit au galop de deux vigoureux chevaux flamands et emporta les fugitifs.

Rosa les suivit jusqu'à ce qu'ils eussent tourné l'angle de la rue.

Alors elle rentra fermer la porte derrière elle et jeta la clef dans un puits.

Ce bruit, qui avait fait pressentir à Rosa que le peuple enfonçait la porte, était en effet celui du peuple, qui, après avoir fait évacuer la place de la prison, se ruait contre cette porte.

Si solide qu'elle fût, et quoique le geôlier Gryphus, il faut lui rendre cette justice, se refusât obstinément d'ouvrir cete porte, on sentait qu'elle ne résisterait pas longtemps, et Gryphus, fort pâle, se demandait si mieux ne valait pas ouvrir que briser cette porte, lorsqu'il sentit qu'on le tirait doucement par l'habit.

Il se retourna et vit Rosa.

—Tu entends les enragés? dit-il.

—Je les entends si bien, mon père, qu'à votre place...

—Tu ouvrirais, n'est-ce pas?

—Non, je laisserais enfoncer la porte.

—Mais ils vont me tuer.

—Oui, s'ils vous voient.

—Comment veux-tu qu'ils ne me voient pas?

—Cachez-vous.

—Où cela?

—Dans le cachot secret.

—Mais toi, mon enfant?

—Moi, mon père, j'y descendrai avec vous. Nous fermerons la porte sur nous, et quand ils auront quitté la prison, et bien, nous sortirons de notre cachette.

—Tu as pardieu raison, s'écria Gryphus; c'est étonnant, ajouta-t-il, ce qu'il y a de jugement dans cette petite tête.

Puis, comme la porte s'ébranlait à la grande joie de la populace:

—Venez, venez, mon père, dit Rosa en ouvrant une petite trappe.

—Mais cependant, nos prisonniers! fit Gryphus.

—Dieu veillera sur eux, mon père, dit la jeune fille; permettez-moi de veiller sur vous.

Cryphus suivit sa fille, et la trappe retomba sur leur tête, juste au moment où la porte brisée donnait passage à la populace.

Au reste, ce cachot où Rosa faisait descendre son père et qu'on appelait le cachot secret offrait aux deux personnages, que nous allons être forcés d'abandonner pour un instant, un sûr asile, n'étant connu que des autorités, qui parfois y enfermaient quelqu'un de ces grands coupables pour lesquels on craint quelque révolte ou quelque enlèvement.

Le peuple se rua dans la prison en criant:

—Mort aux traitres! à la potence Corneille de Witt! à mort! à mort!

IV

Les Massacreurs.

Le jeune homme, toujours abrité par son grand chapeau, toujours s'appuyant au bras de l'officier, toujours essuyant son front et ses lèvres avec son mouchoir, le jeune homme immobile regardait seul, en un coin du Buytenhoff, perdu dans l'ombre d'un auvent surplombant une boutique fermé, le spectacle que lui donnait cette populace furieuse et qui paraissait approcher de son dénouement.

—Oh! dit-il à l'officier, je crois que vous aviez raison, van Deken, et que l'ordre que messieurs les députés ont signé est le véritable ordre de mort de monsieur Corneille. Entendez-vous ce peuple? il en veut décidément beaucoup aux messieurs de Witt!

—En vérité, dit l'officier, je n'ai jamais entendu de clameurs pareilles.

—Il faut croire qu'ils ont trouvé la prison de notre homme. Ah! tenez, cette fenêtre n'était-elle pas celle de la chambre où a été enfermé monsieur Corneille?

En effet, un homme saisissait à pleines mains et secouait violemment le treillage de fer qui fermait la fenêtre du cachot de Corneille, et que celui-ci venait de quitter il n'y avait pas plus de dix minutes.

—Hourra! hourra! criait cet homme, il n'y est plus!

—Comment, il n'y est plus? demandèrent de la rue ceux qui, arrivés les derniers, ne pouvaient entrer tant la prison était pleine.

—Non! non! répétait l'homme furieux, il n'y est plus, il faut qu'il se soit sauvé.

—Que dit donc cet homme? demanda en pâlissant l'altesse.

—Oh! monseigneur, il dit une nouvelle qui serait bien heureuse si elle était vraie.

—Oui, sans doute, ce serait une bienheureuse nouvelle si elle était vraie, dit le jeune homme; malheureusement elle ne peut pas l'être.

—Cependant, voyez... dit l'officier.

En effet, d'autres visages furieux, grinçant de colère, se montraient aux fenêtres en criant:

(*A suivre.*)

LA POUDRERIE

Chez les pêcheurs du lac Winnipegosis.

Oh! le grand soleil blanc, sans chaleur et sans lumière, le pâle soleil, en forme de croix, errant lentement dans un ciel sans couleur! Oh! le demi-jour livide et lugubre qu'il projette sur l'immensité des neiges recouvrant la terre où rien ne bouge, sur le chaos de dunes immaculées qui s'amoncellent jusqu'à l'horizon! Oh! les craquements sonores des grands bancs de neige durcie résonnant dans l'air calme... Signes précurseurs de la tempête!

En ouvrant la porte du chantier de troncs d'arbres construit sur la rive du grand lac Winnipegosis, Marie vit tout cela d'un coup d'oeil. Déjà la veille au soir une splendide aurore boréale avait déployé et fait onduler lentement ses draperies diaphanes au-dessous du ciel noir, et pendant toute la nuit, les grands arbres de la tremblière, éclatant à la gelée, avaient tonné comme des coups de canon.

"Encore une poudrerie qui se prépare, murmura Marie... et mes hommes qui ne sont pas ici!"

Puis elle rentra dans la cabane, s'approcha d'une paillasse étendue à terre, et réveilla son fils, joli blondin de cinq ans:

"Viens déjeuner! P'tit Joe!"

Depuis les premières gelées, la famille Hamelin était campée là, près de l'embouchure de la rivière Poule-d'Eeau, à soixante milles de la colonie la plus proche, pêchant, à l'aide de filets tendus sur la glace, le corégone et le brochet. Dur métier, mais métier lucratif. Tous les jours, à moins de mauvais temps, les filets étaient relevés; le poisson pris était étendu dans un vaste hangar clos, à l'abri de la dent des loups; et trois ou quatre fois au cours de l'hiver, la charge d'un wagon de ce poisson gelé quittait le camp de pêche pour la station de Makinak.

Rarement les deux frères Hamelin s'absentaient ensemble. Mais cette fois, après une série de tempêtes de neige qui avait retardé de plusieurs semaines leur second voyage, les provisions de farine, de lard et de thé étaient à peu près épuisées, et les deux frères avaient dû partir ensemble à la hâte pour essayer de se réapprovisionner avant qu'il ne soit trop tard, laissant à Marie Hamelin la garde du chantier.

Devant le feu clair flambant dans la cheminée de terre battue, un grand poisson blanc achevait tout doucement de rôtir, et le thé chantait dans la bouilloire. Marie plaça sur la table deux assiettes de fer, deux tasses, deux fourchettes, un morceau de la galette qui, dans les camps, remplace le pain, découpa le poisson et servit son fils. Puis elle vida dans un seau d'écorce ce qui lui restait de farine et se mit à pétrir:

"Nous en avons à peine pour aujourd'hui, dit-elle à son fils, et nos hommes ne peuvent être de retour avant trois jours, si le temps reste beau. Nous n'aurons plus que du poisson jusque-là, P'tit Joe!"

Tout en surveillant la poêle où cuisait sa dernière galette, Marie songeait à ses hommes, son mari et son beau frère qui, en ce moment, emmitouflés dans leurs grands capots de fourrure, la figure aux trois quarts cachée par les casques de fourrure, la barbe et la moustache alourdies de stalactites de glace, avançaient à côté de leurs traîneaux dans la direction de Makinak, tandis que les chevaux se frayaient un passage dans les grandes dunes d'éblouissante poussière diamentée où ils enfonçaient parfois jusqu'au poitrail.

"Ils n'arriveront que ce soir à Makinak, murmura-t-elle. Ils repartiront demain dans la journée. Puissent-ils ne pas être pris dans la poudrerie qui se prépare!"

Marie entr'ouvrit la porte, regarda au dehors, et ses sourcils se froncèrent d'inquiétude: Il faisait un froid intense malgré le calme absolu. Le pâle et fantastique soleil en croix errait toujours dans le ciel sans couleur. Mais les craquements des hauts bancs de neige qui, de toutes parts, s'étendaient autour de la cabane comme les vagues figées d'une immense mer de glace semblaient se multiplier, et vers le Nord une buée grisâtre avait envahi l'horizon, s'élargissant avec vitesse.

"La poudrerie!" murmura Marie.

La buée sombre, aux contours échevelés, envahissait le ciel avec une vitesse croissante. Elle atteignit bientôt le soleil qui disparut, et une vague lueur couleur de cendre remplaça le demi-jour livide qui éclairait encore la terre. Soudain, Marie tendit l'oreille: Une clameur prolongée, puissante, mais si lointaine qu'elle semblait l'écho d'une longue plainte, venait de troubler l'absolu du silence. Un souffle léger, à peine sensible, fit onduler la surface des bancs de neige et souleva en petits tourbillons l'impalpable poussière diamentée. Puis, tandis que la buée sombre achevait de couvrir le ciel, à présent absolument noir, tout redevint pour quelque temps immobile et silencieux.

Une clameur nouvelle retentit... baissa... parut s'éteindre... grandit de nouveau, et devint bientôt formidable.

Un tourbillon de neige, chassé par un rude coup de vent, envahit la cabane et fit reculer Marie qui referma la porte.

"La poudrerie, P'tit Joe!"

Et de nouveau, Marie pensa à ses hommes perdus dans l'immense plaine blanche que maintenant balayait la tempête.

Elle fut terrible, cette poudrerie! Du côté du Nord un immense banc de neige s'accumula contre la cabane jusqu'à la hauteur de la toiture qui craquait et vibrait sous les rafales; et de temps à autre un paquet de neige, chassé par un coup de vent plus violent, tonnait contre la porte, semblant vouloir la défoncer. Parfois, en dépit du vent et de la neige qui envahissait alors la cabane, Marie entr'ouvrait la porte et regardait au dehors, mais elle ne voyait rien: rien qu'une chose mouvante, blanche et opaque, impalpable et confuse, un véritable brouillard solide qui tournoyait autour d'elle avec une vitesse vertigineuse.

Lentement le jour s'écoula. La vague lueur couleur de cendre disparut peu à peu. Et toujours la poudrerie faisait rage. Marie et Joe se couchèrent et essayèrent de dormir, bercés par les hululements du vent et les frémissements de la cabane. Puis, la vague lueur couleur de cendre reparut peu à peu. Un nouveau jour se leva. Et toujours la poudrerie faisait rage.

Debout avec le jour, Marie alluma le feu et constata qu'elle n'avait plus rien pour préparer le déjeuner. Sans réveiller P'tit Joe elle ouvrit la porte et essaya de distinguer le hangar à poisson situé à une vingtaine de mètres de là; mais les minuscules cristaux de glace l'aveuglèrent et, à quelques pas à peine, tout disparaissait dans les tourbillons de poussière blanche. Marie sortit et referma la porte par laquelle s'engouffraient le vent et la neige, puis elle s'orienta sur l'angle de la maison, et à travers le brouillard solide, elle s'élança vers le hangar. Une dune blanche lui barra le chemin; elle essaya de la franchir et s'enfonça jusqu'aux épaules dans la neige qui aussitôt s'accumula sur elle. Un violent effort lui fraya un passage dans la poussière glacée. Elle se retourna et essaya de s'orienter de nouveau, mais elle ne vit plus rien, ni maison, ni hangar: plus rien que la chose mouvante et blanche impalpable et confuse, qui tournoyait autour d'elle avec une vitesse vertigineuse, et les traces de ses pas dans la neige disparaissaient à mesure qu'elles se formaient. Marie s'orienta sur le vent et reprit sa marche dans la direction du hangar.

"Il doit être là!" murmura-t-elle.

Elle compta vingt pas et s'arrêta un instant pour regarder autour d'elle; puis trente pas, puis quarante pas, mais elle ne vit rien et d'inquiétude la prit.

"L'aurais-je passé?" murmura-t-elle.

Alors elle revint en arrière, comptant toujours ses pas: vingt... trente... quarante... cinquante... et ne vit toujours rien. L'angoisse l'étreignit:

"Je suis perdue!" dit-elle.

Pendant quelque temps, elle fit ainsi la navette, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, sur une longueur d'une cinquantaine de pas. Puis elle décrivit des cercles et des zigzags, et ne vit toujours rien. Alors elle s'arrêta, regarda de toutes parts et répéta, terrorisée:

"Je suis perdue!"

Le vent grondait et mugissait. La neige s'enlevait, tournoyait, retombait, s'accumulait contre le moindre obstacle. Les hauts bancs de neige, amoncelés contre les rideaux de saules, semblaient fondre et se dissiper sous les rafales, se reformaient brusquement pendant les accalmies, et presque aussitôt s'évanouissaient de nouveau. Et dans toute cette chose mouvante et blanche, impalpable et confuse, assourdie par les strideurs de la tempête, aveuglée par cette grêle continue de cristaux minuscules, immobile et à demi gelée, Marie leva les yeux vers le ciel et fondit en larmes:

"P'tit Joe!... Oh! P'tit Joe!" murmura-t-elle.

Mais l'intensité du froid l'arracha à son immobilité et elle reprit sa marche en cercles et en zigzags, essayant de s'éloigner le moins possible de l'endroit où devait se trouver la maison.

Elle marcha longtemps, longtemps, et l'épuisement la gagnait peu à peu. De temps à autre, elle s'arrêtait un instant, prise d'une irrésistible désir de s'asseoir et de se reposer. Mais elle savait qu'alors le froid la gagnerait rapidement, qu'il lui serait impossible de se relever, que c'était la mort certaine et elle reprenait sa marche pénible et lente. Soudain une énorme dune blanche se dressa devant elle. Marie, à bout de forces, chercha une place à l'abri du vent, creusa un trou au flanc du banc de neige et s'y enfouit, songeant à se laisser mourir.

"Oh! P'tit Joe! murmura-t-elle avec angoisse. Que va-t-il devenir tout seul?"

Mais soudain une pensée traversa son cerveau en désarroi et lui rendit un peu d'espérance: Un tel banc de neige ne pouvait s'amonceler et se maintenir en pleine prairie haute. Un obstacle important, une lisière de bois probablement, se dressait derrière elle, et seule la rive du lac était boisée. Marie se releva, se fraya durement un passage à travers la poussière de glace et se trouva dans un bouquet de trembles et de peupliers liards.

La fureur de la tempête venait se briser contre l'énorme rempart de neige élevé par elle et un calme relatif régnait dans le petit bois. Marie le traversa et arriva sur la crête d'un talus roide convert d'une épaisse couche de neige.

"Le lac! cria-t-elle avec joie. Le lac!"

Et elle se laissa glisser le long du talus. Mais sur l'immense surface unie et glacée du lac, l'intensité de la tempête redoublait, et aucun obstacle n'arrêtait la neige balayée par le vent. Marie essaya de faire quelques pas en chancelant, mais un tourbillon de vent la fit pivoter sur elle-même et la fit glisser rapidement vers la large. Incapable de s'arrêter ni de se retenir à rien, Marie se laissa tomber sur les mains et sur les genoux et revint en rampant vers la rive. Après un instant d'hésitation, elle reprit la direction du Sud, opposée à celle du vent, et peu après elle se heurtait aux piquets fichés dans la glace, qui marquaient l'emplacement de la pêcherie.

Marie se releva et remonta sur la berge. Devant elle encore un banc de neige derrière lequel une masse grisâtre s'estompait confusément dans la blancheur mobile. Marie franchit le banc de neige et brusquement se trouva devant la cabane. Elle ouvrit la porte et aperçut son fils accroupi devant la cheminée. Elle voulut s'élancer vers lui. Mais soudain elle étendit les bras en avant, tournoya sur elle-même, et roula sur le sol, sans connaissance.

Une fois de plus, la vague lumière cendrée disparut peu à peu. La nuit se fit intense dans la cabane. Et toujours la poudrerie faisait rage.

* * *

Au lever du jour la tempête cessa. Le lendemain, un gai soleil brillait dans un ciel pur, déversant des flots de lumière blonde sur le chaos de dunes étincelantes qui cernaient la cabane, et de toutes parts s'amoncelaient jusqu'à l'horizon.

Au loin, comme deux minuscules points noirs perdus dans l'immense plaine blanche, les traîneaux des frères Hamlin se hâtaient dans la direction du lac, essayant de doubler les étapes. Sous leurs patins qui creusaient deux sillons sans fin dans la neige, la fine poussière diamentée se soulevait et voltigeait aux rayons du soleil, comme un tourbillonnement d'étincelles multicolores.

Enfin, les traîneaux arrivèrent à la lisière des bouquets d'arbres qui bordent la rive du grand lac Winnipegosis. Mais alors l'aîné des frères, qui marchait en avant, se retourna un instant avec une exclamation de terreur:

"Joe! cria-t-il à son cadet... Joe! La cheminée ne fume pas."

Et il fouetta ses chevaux qui, sentant l'écurie proche, accélérèrent encore leur allure.

Déjà, les chiens avaient bondi jusqu'à la cabane et tournaient autour d'elle avec des hurlements plaintifs. Lorsqu'à leur tour les frères Hamelin arrivèrent à la porte et l'ouvrirent, ils virent Marie étendue à terre, les cheveux épars, la figure blanche et les yeux clos. Peletonné à côté du corps de sa mère, à demi mort de faim et de froid, P'tit Joe pleurait à petit bruit.

G. Forestier...

Plusieurs qualités.—Un homme qui possède une bouteille de l'Huile Electrique du docteur Thomas possède un remède contre plusieurs maux. Elle guérira une toux, arrêtera un rhume, préviendra le mal de gorge; elle empêchera l'enflure par l'entorse, guérira les douleurs les plus tenaces et cicatrisera rapidement les coupures. C'est un remède qui vaut par lui-même et qui se peut obtenir pour vingt-cinq sous.

NE PERDEZ PAS VOS LARMES

Enterrements persans

Jadis en France existait la corporation des pleureuses, qui savait apporter aux enterrements la note de tristesse voulue. La civilisation a peu à peu fait disparaître cette hypocrisie *in extremis* et pourtant, les peuples de l'Extrême-Orient, chinois et annamites, qu'on ne peut prétendre arriérés ou sauvages, bien au contraire, ont des groupes de pleureurs et de pleureuses à chaque enterrement "qui se respecte".

J'ai assisté une fois à un grand enterrement annamite dans un petit village de Cochinchine. Il y avait le luxe accoutumé de bannières et d'étendards, la table garnie de mets fumés offerts en offrandes aux génies protecteurs, il y avait aussi quelques pleureurs dont les lamentations n'étaient pas silencieuses. Ils avaient dû être bien payés.

En Perse existe une coutume différente dont je n'ai trouvé l'équivalent en aucun pays du monde.

Les Perses croient que les larmes versées par sincère affection à un enterrement ont de véritables vertus curatives. Dans ces conditions, il est tout naturel de vouloir recueillir les larmes des parents du défunt et amis de la famille. L'ordonnateur du service funèbre fait une distribution de petites éponges à tous les assistants. Toutes les larmes seront récoltées et conservées dans de petits vases de cristal. Ces larmes sont ensuite employées comme remèdes, car on leur accorde le pouvoir de faire de merveilleuses guérisons. Pendant la cérémonie, chaque assistant a sa petite éponge à la main et dès qu'il sent qu'un pleur va perler à ses cils, il le cueille avec promptitude et dextérité. Le mot d'ordre est: "Ne perdez pas vos larmes".

Cependant l'ordonnateur va et vient dans l'assistance sur la pointe des pieds, tendant son vase de cristal. Il quête et tous ceux qui ont quelque chose à lui donner prennent délicatement l'éponge au-dessus du récipient. L'ordonnateur continue sa route silencieuse à travers les rangs, présentant à droite et à gauche le vase qui se remplit peu à peu. De temps à autre, il murmure une demande qui est une invitation:

"Avez-vous pleuré, Monsieur? Madame, avez-vous pleuré?"

Cette coutume originale, qui chez nous prêterait sans doute à des plaisanteries de mauvais goût, est très en honneur, et pour un spectateur européen, la vue de tous les assistants endeuillés qui manoeuvrant l'éponge lacrymale est des plus pittoresques.

Paul Hugault.

LE CARNAVAL DE LA JEUNESSE ANGLAISE

La Saint-Valentin, qui tombe le 14 février et ne présente rien de particulier chez nous, est une fête renommée chez nos voisins d'outre-Manche.

C'est le carnaval de la jeunesse anglaise qui, dans cette circonstance, a le droit de faire des "valentines".

On appelle ainsi les lettres spéciales signées "Valentin" que les jeunes gens peuvent envoyer, ce jour-là, aux jeunes filles. Dans ces lettres le sentiment et la galanterie peuvent se donner libre cours, sans que les destinataires puissent trouver cela *shocking*.

Quelle est l'origine de cette coutume bizarre?

Aux calendes de mars (15 février), les Romains célébraient les Lupercales, en l'honneur de Pan et de Junon, et, la veille de cette fête, les jeunes gens tiraient au sort des jeunes fillles qu'ils servaient gaiamment durant toute l'année.

Or, comme il était très difficile de faire abandonner au peuple les rites du paganisme auxquels il était profondément attache, les premiers chrétiens cherchèrent, non pas à les changer, mais à les adapter à leur croyance.

Saint Valentin, évêque de Rome, ayant été martyrisé le 14 février 269, lors de la persécution de l'empereur Claude II, les fidèles firent, à chaque anniversaire du martyr, un tirage au sort, mais les noms des jeunes filles étaient remplacés par ceux des saints que la jeunesse devait se proposer comme modèle, pendant toute l'année.

Cet usage ne subsista pas longtemps, car, sentiment assez naturel, les jeunes gens préfèrent tirer au sort une gente demoiselle en chair et en os et l'on revint bientôt à l'ancienne tradition, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, surtout dans les campagnes.

Comme jadis, la veille de la Saint-Valentin, les jeunes gens des villages des trois royaumes se réunissent en nombre égal. Chacun écrit son nom sur un petit morceau de papier qu'li roule soigneusement et dépose dans une urne réservée à cet usage. Puis on procède au tirage au sort.

De cette façon, à chaque jeune homme échoit une jeune fille qu'il appelle sa Valentine et dont il est, toute l'année, le Valentin, c'est-à-dire, le chevalier servant.

Il va sans dire que le hasard malicieux joue parfois de vilains tours à cette belle jeunesse, mais il paraît que fort souvent les amoureux s'entendent pour influencer le sort et ce petit sport finit souvent par des mariages.

D'après une croyance populaire, le premier jeune homme qu'une jeune fille rencontre, au matin de la Saint-Valentin, sera son futur mari.

Il existe encore une autre tradition relative à ce jour. Le vieux poète anglais Chaucer affirme que les oiseaux choisissent leurs compagnes le 14 février, jour de la Saint-Valentin.

De nos jours, le tirage au sort, tel que je viens de le décrire, ne se pratique plus guère dans les grandes villes, où, par contre, les valentines pleuvent le 14 février.

On s'écrit pour se dire des douceurs, quelquefois même pour se mystifier, et les vieilles filles surtout sont l'objet de ces mystifications.

Naturellement, les cartes postales que cette charmante coutume répand sur toutes les parties de la Grande-Bretagne se chiffrent par centaines de mille.

La Saint-Valentin est, en quelque sorte, obligatoire pour les célibataires du sexe laid. C'est la carte de visite des jeunes gens, et la jeune miss qui ne recevrait rien, ce jour-là, aurait droit de noyer ses beaux yeux dans un déluge de larmes amères. Ce serait un signe indiscutable que personne dans le Royaume-Uni ne songe à lui éviter de coiffer sainte Catherine.

D'aileurs, cela est excessivement rare: à défaut de prétendants, il y a toujours quelque parent ou ami qui se fait un plaisir de barbouiller consciencieusement une feuille de valentine de choses tendres et galantes qu'il signe du nom de Valentin.

C'est là un poison d'avril qui vaut bien les nôtres.

L. Kuentz.

Soumissions

Les soumissions sont ouvertes pour des travaux de réparations, de drainage, de ciment et pour l'installation d'un système de chauffage à air chaud dans la cave de l'église de Saint-Eustache.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de 5 pour cent de la soumission.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Aucune soumission ne sera reçu après le 20 mai.

Pour plus amples détails s'adresser à M. le curé Bastien.

ST-BONIFACE

Melle Béatrice Bohémier, fille de M. Charles Bohémier, de Sainte-Anne des Chênes, est décédée dimanche à l'hôpital de Saint-Boniface. La dépouille mortelle a été transportée à Sainte-Anne où auront lieu les funérailles.

* * *

Une dépêche de Régina nous apprend l'intention de la Western Tire and Rubber d'ériger à Saint-Boniface une usine au coût de $175,000. Cette compagnie aurait l'intention aussi d'établir des succursales dans les principales villes de l'Ouest. Cette industrie donnerait de l'emploi à au moins soixante ouvriers.

* * *

M. Léon Bourque a été nommé assistant ingénieur de la ville.

* * *

A sa séance d'hier soir, le conseil a entendu de nombreuses plaintes contre l'évaluation des propriétés faite dernièrement.

* * *

M. Birtz est revenu dimanche de Drummondville, Québec, où il avait été appelé au chevet de sa mère gravement malade. Mme Birtz est maintenant hors de danger.

* * *

Le docteur Lachance partira mercredi pour se rendre à Toronto où il assistera à la convention pour l'embellissement des villes. Cent cinquante municipalités canadiennes y seront représentées.

* * *

Le R. P. Adam s.j. a quitté notre collège pour aller occuper le poste de préfet au collège d'Edmonton.

* * *

M. Alexandre LaRivière a été élu par acclamation commissaire d'école pour le quartier No. 3.

* * *

Le clergé de notre diocèse vient de s'enrichir d'un nouveau membre en la personne de M. l'abbé Moreau, du diocèse de Québec. Il sera probablement secrétaire de Mgr l'Archevêque.

* * *

Mgr l'Archevêque est en visite au Lac du Bonnet.

* * *

Toute information au sujet d'un jeune Français, Auguste Poirier, âgé de 18½ ans, parti de France en janvier 1913, pour s'établir au Canada, sera accueillie avec reconnaissance par J. Bruce Walker, commissaire de l'Immigration, Winnipeg, Man.

* * *

BAPTEMES

André-Jacques McLeod, fils de Daniel McLeod et de Mathilda Gladu. Parrain et marraine, Alexandre Gladu et Mélanie Taicault.

Evelyn-Jane Beaudette, fille de Allen Beaudette et de May Coates. Marraine, Mme Arthur-Joseph Harrison.

Marie-Gilberte-Raymonde Poirier, fille de Alphonse-Louis Poirier et de Amélia Raymond. Parrain et marraine, Pierre Desrosiers et Albertine Joly.

Delphis-Abraham-Isaïe, fils de Doria Phaneuf et de Célina St-Mars. Parrain et marraine, Delphis St-Mars et Lucie Marion.

Jean-Oscar-Albert Van Belleghem, fils de Désiré Belleghem et de Louise Bossuyt. Parrain et marraine, Oscar Wynant et Marie Van Belleghem.

* * *

MARIAGES

Emile Chéramy, fils de feu Hubert Chéramy, avec Marie Barras, fille de Jean Barras et de Emilie Chanson, de Thibaultville.

Joseph-Adrien-Alfred Agagnier, fils de André Agagnier et de feue Florestine Crété, de Saint-Malo d'Aucland (P.Q.), et Marie-Blanche Chabot, fille de Stanislas Chabot et de Julie Payette de Saint-Malo, Man.

* * *

SEPULTURES.

Louis-Edouard Martel, époux de Alphonsine Gauthier, à l'âge de 69 ans.

Toussaint Sicotte, à l'âge de 67 ans.

CHALEUREUSE RECEPTION

L'inspecteur Ingall est reçu avec enthousiasme par les enfants de l'école bilingue de Grande Pointe, Ontario

Grande Pointe, 13.—M. l'inspecteur anglais-protestant Ingall s'est présenté à l'école séparée catholique bilingue de Grande Pointe. Sa visite était inattendue: il avait été poliment invité déjà de ne pas venir. Mais ces gens payent d'audace avec des Canadiens français catholiques. En entrant à l'école, il salue très aimablement la maîtresse de classe et dit sur un ton autoritaire: "I am the Inspector Ingall". Les élèves ont certainement entendu parler par leurs parents, de cet individu. A l'instant, ils sont debout, se regardent, se comprennent et très aimablement aussi, tournant sur les talons, marchent fièrement vers la porte de sortie, au nez de l'inspecteur abasourdi. Oh! mais il n'est plus souriant, Monsieur Chose, il regarde, avec dépit, défiler ces petits braves qui le traitent pour ce qu'il est: un étranger... un intrus. Notre bonhomme est embarrassé, il se frotte les mains, se pince le nez, cherche son mouchoir quelque part. Inspecter... vas-y voir, il ne lui reste que des bancs vides, des livres bilingues, un magnifique dessin au tableau, un problème encore à résoudre... Son "problème" à lui est autrement difficile à résoudre, il le voit bien. Pourtant, en face de l'institutrice qui doit le prendre en pitié, il se ressaisit, il hasarde quelques questions, il vante la beauté de l'école, il en admire l'architecture, déclare que tout est "up-to-date". Quel dommage que les syndics de l'école n'aient pas été là pour recevoir ses compliments et lui signifier qu'il n'était pas "chez lui".

Les renseignements qu'il demande ne semblent pas l'éclairer beaucoup, il s'embrouille,—demande la même chose jusqu'à trois fois—distraction d'Inspecteur qui n'est pas dans son assiette, il se parle à lui-même... tousse... salue... et se retire... aussi renseigné qu'il l'était avant d'entrer.

Dehors les fillettes le saluent en souriant, les petits gars, tout essoufflés au jeu, lèvent galamment leur chapeau, "Good-bye".

Quand donc ces Orangistes protestants cesseront-ils d'insulter les Canadiens français catholiques jusque chez eux? La leçon que M. Ingall vient de recevoir est bien douce encore. Savez-vous comment un inspecteur français catholique serait reçu aujourd'hui parmi les Orangistes? A coups de pied. Et nous, jusqu'ici, nous les avons endurés, nous nous contentons du silence. La mesure deviendra trop pleine pourtant quelque bon jour...

APPEL REFUSE

Hagel et Westlake devront purger leur condam-

La Cour d'Appel a refusé la semaine dernière la demande d'un second procès pour Hagel et Westlake. L'avocat de la défense alléguait que le juge avait, dans son adresse au jury, mal présenté la cause. Les juges de la cour d'Appel ont été d'opinion que sur quelques points le juge aurait pu être plus précis mais cela n'a influé aucunement sur le vrdict qui a été rendu. La décision de la cour d'Appel a été unanime.

Hagel est au pénitencier à purger une condamnation de trois ans. Westlake purge une peine de deux ans.

LE FRANCAIS DANS ONTARIO

La persécution se fait sentir

Toronto, 13.—Le juge Falconbridge a accordé une injonction contre les commissaires d'école séparée de la section No. 14 de Green Valley, dans le comté de Glengarry, leur ordonnant de renvoyer Melle Léontine Senécal, parce qu'elle ne possède pas, selon lui, les qualifications requises par le département provincial de l'éducation.

L'action fut intentée par M. Donald D. McDonald et plusieurs autres contribuables anglais du district contre les commissaires qui sont tous des Canadiens-français.

Il fut allégué que ces commissaires avaient volontairement violé les règlements du département de l'éducation, et fait du français la principale langue pour l'enseignement et la conversation dans les écoles du district.

La cause fut récemment instruite à Cornwall.

Le juge Falconbridge, en rendant son jugement, a déclaré que la conduite des défendeurs en méprisant et défiant pour ainsi dire les règlements et les avis du département de l'éducation et de ses membres, ne pouvait être regardée que comme celle de personnes récalcitrantes et mal intentionnées. Ils ont été tenus conséquemment responsables de l'engagement de l'institutrice et condamnés à payer les frais de la cause, plus $500 chacun de dommages.

L'HONORABLE MONK EST DECEDE

L'ancien ministre des travaux publics meurt après une longue maladie.

Montréal, 15.—M. F.-D. Monk, ancien député de Jacques-Cartier à Ottawa, et ex-ministre des Travaux Publics, dans le cabinet Borden, est décédé, ce matin, à 4 heures, chez lui, 328 rue Lagauchetière. La nouvelle s'est répandue aussitôt, et quoique l'état précaire de M. Monk fut connu, la surprise fut aussi grande que les éolges et les regrets qu'elle souleva.

Les funérailles auront lieu le lundi 18; le service sera chanté en l'église Saint-Jacques.

M. Monk souffrait depuis quelque temps d'artério-sclérose, et depuis deux jours il était presque continuellement en un état comateux, ne reprenant connaissance que pour quelques minutes.

M. l'abbé Troie, P.S., un vieil ami de M. Monk, administra au malade hier soir les derniers Sacrements de l'Eglise.

La santé de M. Monk s'était considérablement affaiblie depuis qu'il avait accepté le poste de ministre des Travaux Publics dans le cabinet Borden en 1911. Après sa démission en octobre 1912, il tomba gravement malade et dut prendre un long repos. Croyant être complètement remis, M. Monk crut pouvoir aller à la Chambre l'automne dernier, mais la maladie le força de se retirer de la vie publique et il donna alors sa démission comme député le 3 mars 1914. Depuis cette date M. Monk était retenu chez lui mais on ne jugeait pas que sa maladie fût aussi grave. Elle s'aggrava dans ces deux derniers jours. M. Monk était âgé de 58 ans.

L'ancien ministre laisse trois enfants, MM. F.-A. et F.-J. Monk et Melle Marie Monk.

AU COLLEGE

Les élèves du collège de Saint-Boniface ont remporté de beaux succès aux derniers examens universitaires. Les cinq élèves finissants ont obtenu le degré de B. A. Ce sont: MM. Orphidas Allaire qui remporte la médaille d'or, Aimé Bertrand, Célestin Champagne, Léon Roy, Lucien Senez.

Voici la liste des bourses remportées par les élèves du collège.

Philosophie 1re année.

Bourse de $150.00, Georges Szhwarok.

Bourse de $100.00, Joseph Bellavance.

Rhétorique.

Bourse de Grec ($40.00), Norbert Bellavance.

Bourse de Français, Philosophie, Latin, Histoire ($60.00), Ildor Joyal, Albert Brunet.

Bourse d'Anglais (40.00), Albert Brunet, Norbert Bellavance.

Belles-Lettres.

Bourse de Français ($40.00), Antoine d'Eschambault.—Louis-Philippe Gagnon.

Bourse de Grec (40.00, Louis-Philippe Gagnon.—Pierre Picton.

Bourse d'Histoire ($20.00), Antoine d'Eschambault.—Louis-Philippe Gagnon, Jean Fay, Pierre Picton, Joseph Savard.

Bourse de Français ($40.00), M. Hugh Field.

Bourse d'Allemand ($40.00), M. Hugh Field.

Les bourses de Grec en Belles-Lettres et en Rhétorique étaient au concours général, ainsi que les deux bourses gagnées par M. Field.

Nos félicitations aux heureux lauréats et au collège lui-même.

POTINS POLITIQUES

M. Fatenaude entrerait dans le cabinet fédéral.

Montréal, 14.—On parle ouvertement, dans les milieux politiques, de l'entrée prochaine de M. Patenaude, député de Laprairie, à Québec, dans le cabinet fédéral, après la session.

Il est déjà décidé que M. Tom Chase Casgrain succèdera à M. Nantel, qui deviendrait membre de la commission des chemins de fer à la place de l'hon. M. Bernier.

Que deviendrait M. Coderre? Juge? On n'ose le croire. Alors peut-être maître de poste à Montréal. C'est un fait de notoriété publique que M. Taillon n'accepta cette position qu'avec beaucoup de répugnance et qu'il ne se plaît pas à l'Hôtel des Postes.

M. Casgrain serait candidat à Jacques-Cartier, et M. Patenaude à Terrebonne.

Interrogé à ce sujet, ce dernier dit qu'il ne connaissait rien de nature à justifier cette rumeur.

MUSIQUE NOUVELLE

Viennent de paraître

1o.—Un "Ave Verum":—Motet à une ou deux voix—ad libitum adapté à une mélodie de Lichner: Air doux et très pieux.. sera certainement goûté beaucoup des amateurs de belle musique religieuse:—Prix 75 centins. Paroles adaptées et accompagnement par S. S. M. P.

2o.—Un très beau cantique pour "Messe de Mariage". Solo-choeurs à quatre voix. Prix 75 centins. Partition pour choeur, 10 centins. Paroles du R. P. A. Gohier. Musique de S. S. M. P.

3o.—Une jolie berceuse: Air facile et très chantant. Paroles anglaises avec accompagnement, 25 centins. Feuille additionnelle avec paroles françaises, 10 centins. Musique de M. L. Graham.

Ces trois morceaux ont mérité des appréciations très flatteuses de plusieurs éminents organistes et professeurs de musique du Canada.

En vente chez Raoul Vennat, 642, rue Saint-Denis, Montréal, chez nos marchands de musique et à la Maison Mère des Soeurs Grises d'Ottawa.

* * *

Une nouvelle Théorie Musicale vient d'être publiée par les Révérendes Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. 500 "Questions et Réponses". Ce livre est destiné à rendre les plus grands services aux amateurs de l'art musical et tout spécialement aux professeurs de musique, ainsi qu'aux Communautés religieuses qui préparent des élèves à recevoir des brevêts de musique.

CANDIDAT CONTRE M. JOSEPH BERNIER

Les libéraux de Saint-Boniface ont choisi M. L.-A. Delorme, avocat, pour faire la lutte à l'honorable Joseph Bernier aux prochaines élections générales. Leur convention a eu lieu mardi dernier, dans les salles de l'Union Canadienne, sous la présidence de M. l'échevin Guilbault. MM. Gus. Mager et Jolivet proposèrent la candidature de M. Delorme qui fut unanimement acceptée.

M. L.-A. Delorme a expliqué son programme et indiqué les points sur lesquels il se réserve la plus entière indépendance, particulièrement la question de l'éducation.

LES FRANCAISES EN ALSACE-LORRAINE

Comment les Allemands exécutent leur plan d'expuision.

Berlin, 13.—En dépit des démentis allemands plus ou moins ambigus, il existe réellement un plan tendant à expulser tous les Français résidant en Alsace-Lorraine et, d'après des renseignements puisés à bonne source, il est possible aujourd'hui de révéler l'origine de cet extraordinaire projet et d'exposer les moyens mis en oeuvre.

Les démentis officiels publiés jusqu'ici se bornent à contester que des Français aient été expulsés d'Alsace-Lorraine et à nier que des mesures générales aient été prises ou soient même seulement en projet dans ce but.

Si l'on s'en tient à la lettre de ces démentis, on peut leur reconnaître une part de vérité, mais tout est dans la manière. En fait, il est inconstestable que le plan d'expulsion est mis à éxécution avec méthode, ce plan consistant à procéder par cas isolés, dans des localités disséminées sur tout le territoire alsacien-lorrain. Ce que l'on veut, c'est procéder graduellement, sans tapage, chaque expulsion étant particulièrement motivée, de façon à pouvoir nier l'existence de mesures générales frappant tous les Français.

Cependant, ce qui s'est déjà passé est déjà suffisant pour que l'existence d'un programme ne soit plus niable. Sans doute, ce programme a vu le jour dans les milieux militaires allemands. On l'y étudiait depuis longtemps, et sa mise à exécution a été hâtée par les récents incidents qui ont fait des officiers allemands des autocrates en pays annexé.

Il y a quelques semaines, des Français ont reçu avis que leur permis de séjour ne serait pas renouvelé à son expiration; d'autres ont été informés qu'ils devraient quitter dans les trois mois le territoire allemand.

On estime à 11,000 le nombre des Français habitant l'Alsace-Lorraine. Il y a environ un millier de Français, négociants, industriels, employés dans les usines, etc., qui ont une certaine fortune. Ce sont ces Français fortunés qui sont spécialement visés et qui, jusqu'à présent, en effet, ont été les victimes de ces incroyables procédés. Le but des Allemands est de les remplacer par des patriotes d'outre-Rhin, afin qu'aucune situation lucrative ne soit plus occupée par "l'ennemi".

UN AVEUGLE SERAIT FAIT PRETRE

C'est un Jésuite

Baltimore, Md., 13.—Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise Catholique, aux Etats-Unis, un aveugle sera fait prêtre, le mois prochain, au collège Woodstock, près de cette ville, si la prière des cardinaux Connell et Gibbons, au Saint-Père, est exaucée. Une dispense spéciale sera demandée pour Henry Wessling, de Boston, avant le Consistoire; cet ecclésiastique a perdu la vue, il y a plusieurs années, dans une explosion de matières chimiques, au laboratoire du Canisius College, à Buffalo, où il était professeur. Malgré la perte de la vue, Henry Wessling a poursuivi ses études théologiques avec grand succès; il fait partie de la Société de Jésus (Jésuites) depuis quatorze ans.

REID MEURT AU PENITENCIER

Le policier Reid, complice dans l'évasion de Krafchenko, se tue, au pénitencier, en tombant à bas d'un échafaudage.

L'ex-policier Reid, qui purgeait au pénitencier de Stony Mountain une condamnation de sept ans pour avoir participé avec Hagel, Westlake et Buxton à l'évasion de Krafchenko, le meurtrier de Plum Coulee, est décédé à neuf heures hier soir des blessures reçues dans une chute à bas d'un échafaudage de quarante pieds de hauteur. L'accident fatal s'est produit à quatre heures de l'après-midi. Hawkins, condamné à 20 ans de pénitencier pour vol, travaillait avec Reid. Il mourut quelques minutes avant Reid.

Le médecin de la prison a déclaré que dans les deux cas la mort est due au choc. Reid souffrait d'une hémorrhagie à la base du cerveau. Il avait le crane fracturé, un coude brisé et nombre d'autres blessures.

HEUREUX EFFET DE HASARD

Deux époux réunis après cinquante ans de séparation.

Knobel (Arkansas), 10.—Il y a cinquante ans environ, M. Levy Cook, âgé alors de 22 ans, quittait sa jeune femme pour aller se mettre à la recherche de l'or en Californie. Il y resta plus longtemps qu'il n'avait pensé car tout n'allait pas comme sur des roulettes.

Quand il revint à Knobel, Cook apprit que sa femme était morte. Il repartit pour le Far West où il se remaria.

De son côté, Mme Cook après avoir attendu plusieurs années le retour de son mari s'était informée et il lui avait été répondu qu'il avait péri dans l'un des drames qui furent si nombreux à cette époque dans la région aurifère. Elle se remaria, elle aussi.

Pendant cinquante ans les deux époux n'entendirent plus parler l'un de l'autre, quand, il y a quelques mois Cook devenu veuf quitta la Californie et revint dans l'Arkansas.

Il eut la surprise d'y retrouver sa première femme qui était veuve comme lui.

Tout était donc pour le mieux et après un demi siècle de séparation, les époux ont renoué les liens d'affection qui les unissaient autrefois; ils se sont de nouveau mariés. Cook a aujourd'hui 73 ans et sa femme, qui était Mme Diana Reeves est âgés de 68 ans. Leur deuxième mariage a été célébré le jour du cinquante-unième anniversaire du premier.

DEUX PERSONNES EN PERIL

Emprisonnées dans une chambre pendant que le feu est à la maison.

Montréal, 13.—Les pompiers ont sauvé la vie, ce matin, à 2 heures, à deux personnes emprisonnées dans une chambre.

Un incendie s'était déclaré au No. 9, rue Sainte-Elizabeth, dans une maison de pension.

Un homme âgé et son fils ne pouvaient ouvrir leur porte de chambre, et les flammes commençaient à brûler le plancher quand les pompiers enfoncèrent la porte et sauvèrent les deux hommes.

L'âme du diamant est la lumière.

AU SACRE COEUR

M. Donat Baribault, ingénieur pour la municipalité de de Fort Garry, partira demain pour un voyage d'un mois dans la province de Québec.

* * *

Le R. P. Perreault o.m.i., depuis quelque temps au presbytère, est retourné en Saskatchewan.

* * *

M. Adrien Duc, fils de M. Jules Duc, gravement malade de péritonite, est à l'hôpital de Saint-Boniface. Il est maintenant en bonne voie de guérison.

LA GREVE DE LA FAIM

Une suffragette anglaise remise en liberté

Londres, 16.—Mme Marie Wood, la suffragette qui, le 4 mai, avait lacéré au musée le portrait de M. Henry James, l'écrivain bien connu, peint par John Singer Sargent, artiste américain, a été remise en liberté provisoire.

Elle était dans un état plus qu'alarmant, ayant refusé de prendre toute espèce de nourriture depuis le jour de son arrestation.

AVIS AUX CREANCIERS

Concernant la propriété de Joseph Touchette, autrefois de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dans la province du Manitoba, décédé.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE, conformément à ce que veut The Manitoba Trustee Act, à tout créancier et toute personne ayant des réclamations contre la propriété du dit Joseph Touchette, décédé, qui mourut le ou vers le 3ème jour de mars A. D. 1897, dans la dite paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dans la province du Manitoba, dont l'administration de la proprité a été déléguée par Lettres d'Administration à Berthe Vermette, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dans la province du Manitoba, femme de Philippe Vermette, du même endroit, fermier, par la Cour de Subrogation de Saint-Boniface dans le dit Manitoba, le 14ème jour de mars, A. D. 1914, d'envoyer par poste payée, ou en remettant personnellement à la dite administratrice, au village de Saint-Jean-Baptiste, dans la province du Manitoba, le ou avant le 15ème jour de juin A. D. 1914, leurs noms et prénoms, adresses, identifications et les détails de leurs réclamations des états de compte, la nature des garanties, s'il y en a, détenues par eux, contrôlées conformément par déclaration selon les Statuts, ET prendre avis qu'après ce 15ème jour de juin A. D. 1914, la dite administratrice se mettra en devoir de distribuer les biens du dit défunt entre ceux qui y ont droit, ne tenant compte que des réclamations qui lui auront été transmises, qu'elle ne sera responsable ni de ces dits biens, ni d'aucune part qui aura été partagée, vis à vis de qui que ce soit dont la réclamation ou les réclamations n'auront pas été dûment reçues par elle au temps d'un tel partage.

Fait à Winnipeg, le premier mai A. D. 1914.

Wilton, McMurray, Delorme, Davidson & Wheeldon,
Avocats de l'administratrice.